Vol 13 # 03 • Du 24 au 30 juillet 2019 Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

ARNEL JOSEPH CAPTURÉ !


Voir page 3

Arrestation du puissant chef de gang de Village de Dieu : Arnel Joseph

DE LAPIN À MICHEL : DU PAREIL AU MÊME !


Voir page 3

Jovenel Moïse, a nommé le lundi 22 juillet son quatrième Premier ministre : Fritz-William Michel, 38 ans











1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Une impérieuse solidarité de classe

Par Berthony Dupont

Le journal Haïti Liberté exprime toute sa solidarité avec les travailleurs-euses des industries de la sous-traitance, prisonniers de la dépendance économique des multinationales, et qui revendiquent toujours et encore de meilleures conditions de travail et particulièrement un salaire décent.

Le prolétaire est celui qui ne possède ni capital ni moyens de production et est donc, pour avoir de quoi vivre ou subvenir à ses besoins quotidiens, obligé de vendre sa force de travail à la classe antagoniste, elle qui dispose du capital et des moyens matériels de production.

C'est le cas typique des travailleurs des différentes administrations de l'Etat haïtien qui actuellement font l'expérience de la grève, un moyen pour eux d'exercer une pression politique sur les autorités haïtiennes de sorte qu'elles leur paient ce qui leur est dû.

Nous du journal, nous ne saurions trahir nos principes, ni rester indifférents ou faire semblant de ne pas entendre les cris des masses vivant dans des conditions infrahumaines. Nous ne pouvons en aucune circonstance faire le jeu de nos ennemis de classe. Ainsi nous apportons tout notre soutien à toutes les activités revendicatrices des employés de l'Etat contre le régime en place qui, de jour en jour, d'actions en actions, s'avère de plus en plus rejeté et honni par le peuple.

Dans nos colonnes, il ne se passe pas une semaine sans que nous ne rapportions les revendications des grévistes, soit de la Direction générale des impôts (DGI), soit du ministère du Commerce et de l'Industrie, soit des hôpitaux, et tout récemment, soit encore des employés de la Délégation Départementale de l'Ouest qui ont manifesté le lundi 22 juillet au Champ de mars, devant le Palais National exigeant leur payement de 24 mois de salaires, sans oublier ceux du Centre de recherche et de livraison de documents d'identité qui n'ont jamais reçu aucun salaire depuis 26 mois. Ils ne veulent plus se résigner ni légitimer cette politique d'exploitation de l'homme par l'homme comme un fait accompli, voilà pourquoi nous sommes concernés et persuadés à les accompagner jusqu'au bout de leur résistance.

Nous les encourageons à tenir encore plus haut le flambeau de leur mobilisation contre le pouvoir anti-peuple et anti-démocratique. Beaucoup plus de grèves de ce type pourraient en fait alimenter les foyers critiques et contestataires contre le régime corrompu de façon à aiguiser davantage les contradictions et à maintenir une pression continue sur les exploiteurs aussi bien que sur la conscience collective, de sorte que nous arrivions à doter la résistance du peuple d'un instrument de lutte collectif capable d'orienter les travailleurs avec comme priorité permanente l'unité de classe.

Il est clair, la stratégie des exploiteurs capitalistes n'a pas changé d'un iota. Elle reste fixée sur l'objectif ultime : la division du peuple et de la classe ouvrière en particulier, les intimidations et un profond mépris de la main d'œuvre ouvrière issue des masses populaires.

Nous encourageons les travailleurs à se mobiliser davantage et à se solidariser les uns envers les autres pour mettre en échec le plan de leur liquidation. Tous les travailleurs ont en commun un seul ennemi : le patronnat.

La lutte est une lutte fondamentale de classe ; ce n'est pas sans aucune raison que les partis politiques traditionnels ne font aucun cas de ces ouvriers en difficultés, issus de la classe prolétarienne. Car ce sont les sociétés bourgeoises capitalistes qui financent ces politiciens et qui, en réalité, contrôlent les opérations du gouvernement. Ces partis agissent au présent, projettent notamment l'avenir selon leur réalité de classe, à savoir qu'ils ne fonctionnent guère dans l'intérêt des aspirations et des revendications élémentaires des masses prolétariennes qui vise à améliorer leurs conditions de vie sociale.

La solidarité de classe est une nécessité historique, un impératif politique contre la classe antagoniste. Elle a toute son importance pour éviter tout amalgame, briser les cercles vicieux et situer la lutte sur le terrain de la lutte de classe. Toute la caractéristique de la résistance populaire réside non seulement dans le refus de la peur et l'exaltation exemplaire du courage et de la détermination, mais à reconnaitre nos alliés naturels de classe : ouvriers, travailleurs sans salaires, paysans, intellectuels révolutionnaires et tous autres travailleurs-euses anti-impérialistes qui se consacrent à la lutte noble et digne pour la libération nationale du pays.

De Lapin à Michel : Du pareil au même !



Fritz-William Michel

Par Isabelle L. Papillon

Drôle de coïncidence, le jour même où le président haïtien assiégé, Jovenel Moïse, a nommé le lundi 22 juillet son quatrième Premier ministre, un certain Fritz-William Michel, 38 ans, un homme du même sillage politique que lui, l'infâme chef de gang Arnel Joseph a été finalement capturé à l'hôpital Lumière de Bonne-Fin, dans la ville de Cavaillon, à quelques kilomètres à l'est de la ville méridionale des Cayes.

Rien d'étonnant pour nous autres, les ministres seront les mêmes, pareillement à ceux qui ont pillé, dilapidé les ressources du pays.

Le Premier ministre nommé pour la consommation nationale et internationale comme quoi quelque chose de sérieux allait se produire, Fritz-William Michel, a fait son apparition dans l'administration du pays sous le gouvernement de facto de Boniface Alexandre/Gérard Latortue en août 2004, devenant technicien à la Direction des études et de la programmation budgétaire de la Direction générale du budget. Il est ensuite devenu chef comptable à la direction générale des finances, puis directeur administratif et financier à l'inspection générale des finances.

Sous le gouvernement de Michel Martelly, il a occupé de décembre 2011 à juillet 2012 le poste de directeur administratif et financier au ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MANDR).

Il a été membre du cabinet du ministre de l'économie et des Finances Jude Alix Patrick Salomon du gouvernement Lafontant-Moise et tout récemment avant d'être nommé Premier ministre, il faisait partie du gouvernement illégitime de Jean Michel Lapin en tant que ministre de la Planification, n'est-ce pas un réel changement dans la continuité.

Et ce n'est pas par hasard si le président de la Chambre des députés, Gary Bodeau, l'a déjà invité à déposer ses pièces à la Chambre des députés et à former son cabinet ministériel. Seul obstacle, les députés de l'opposition ont pour leur part indiqué qu'il n'y aura pas de séance de présentation de la politique générale de quiconque sans passer tout d'abord à la séance de la mise en accusation du président Jovenel Moïse.

De Lapin à Michel rien de nouveau. Du pareil au même ! Lapin profitant du micmac politique en cours se



Jean Michel Lapin

retire sur la pointe des pieds après avoir franchi tous les postes de l'Administration publique de l' Etat haïtien sans rien accomplir de grand et de valeur sinon amasser une fortune au nez et sur le dos d'un peuple exsangue gémissant dans la pauvreté. Sacré Michel !

Arnel Joseph capturé !

Par Marie Laurette Numa



Le chef de gang Arnel Joseph

Le scénario de l'arrestation de Arnel Joseph survenue le lundi 22 juillet à l'hôpital Lumière de Bonne-Fin, dans la ville de Cavaillon, à quelques kilomètres à l'est de la ville méridionale des Cayes où, il s'y était rendu pour soigner une blessure à la jambe infligée selon ses propres mots au cours d'une guerre de gangs autour de la ville des Gonaïves en juin dernier est semblable au récit d'assassinat du chef de gang de Savanne Pistache Jean Sony alias « Tije » au mois de mars dernier dans un guet apens comploté par ses commanditaires à Delmas 83.

En effet, la PNH a rapporté les faits de l'arrestation comme un gigantesque et héroïque exploit et selon la PNH Anel a été sous leur radar depuis son déplacement de l'Artibonite. Il est même souligné comme quoi, la PNH avait mobilisé des unités spécialisées pour infiltrer la délégation qui accompagnait Arnel aux Cayes, jusqu'à sa capture.



Le directeur Général de la PNH Michael Gédéon et le président inculpé Jovenel Moise

Selon le journaliste Gary Pierre-Paul Charles de ScoopFM « depuis déjà deux semaines, la police avait procédé à l'arrestation du numéro 2 du gang d'Anel dans les environs de Gerald bataille où il avait été surpris avec son épouse …… Ce # 2 avait décidé lui aussi de collaborer en fournissant toutes les infos sur Anel, sur les membres du gang sur leur positions, leurs opérations prochaines et surtout sur leurs fournisseurs en armes, munitions et argent… Il avait permis également l'arrestation d'un des médecins de l'équipe. Ce dernier a notamment lui aussi collaboré en fournissant des infos pertinentes à la PNH sur le chef Arnel qui à l'hôpital, était accompagné de sa concubine et de deux personnes sans doute les informatrices de la PNH. Il semblerait même que le président Jovenel n'a pas été informé par le directeur de la PNH pour éviter des fuites susceptibles de vendre la mèche. Des Cayes, Arnel a été transporté le 23 juillet par un hélicoptère de la Minujusth à Port-au Prince.

Selon le directeur Général de la PNH Michael Gédéon : « il n'y a pas eu de volonté délibérée de violer les droits de Anel Joseph.

Jovenel Moïse dans un tweet de triomphe et de victoire n'a-t-il pas déclaré *« Je salue le travail acharné de la PNH qui a, entre autres, débouché sur le présumé chef de gang Arnel Joseph » sans avoir* eu la décence de critiquer le comportement indécent de la PNH. Pour toute réponse aux critiques, le directeur Général de la PNH Michael Gédéon : « *il n'y a pas eu de volonté délibérée de violer les droits de Anel*



Jean Sony alias « Tije »

Joseph. Même si la police considère que ce bandit a fait beaucoup de mal à la population et à la police elle-même. En terme de droits humains, la PNH déplore ce comportement d'autant que ses membres ont participé récemment à plusieurs séminaires pour apprendre à traiter les justiciables avec tout le respect dû à leurs conditions »

Haïti : Quand Jovenel Moise fait appel à ses patrons

Par REHMONCO

Il fallait s'y attendre : Jovenel Moise demande à ses tuteurs de lui venir en aide. Il sait parfaitement qu'il leur doit le pouvoir, que sa présidence existe que par et pour eux, que les élections truquées qui l'ont propulsé au pouvoir ont été leurs œuvres, que sans eux il n'est rien.

On ne peut dans ce cas parler d'acte de trahison de la part d'un président fabriqué sur mesure par une oligarchie mafieuse et des puissances impérialistes qui entendent maintenir jusqu'au bout leur domination sur le pays.

Le fait de solliciter l'intervention de l'OEA pour effectuer un audit des fonds dilapidés du programme Petro Caribe rentre donc dans le cadre normal et logique du pouvoir de Moise et du PHTK.

C'est cela qu'il faut comprendre aujourd'hui. Pour Jovenel, le sentiment de « honte » n'existe pas puisqu'il a déjà longtemps vendu son âme aux plus offrants, c'est-à-dire à ceux qui détiennent le pouvoir de l'oppression.

C'est pourquoi cet appel à l'OEA est pour lui une démarche qui s'inscrit dans le fonctionnement normal de son pouvoir. Il traduit chez lui un profond désir, celui de garder le pouvoir le plus longtemps possible et de rendre des comptes qu'à ses maîtres.

Il n'a cure des revendications du peuple, des cris au scandale d'institutions étatiques haïtiennes, des dénonciations venant de tous les secteurs de la société civile.

Ce sont des aboiements de chiens pendant que sa caravane continue de passer. S'il existe comme président, c'est par la grâce et le pouvoir du « Blanc ».

Dans son article paru dans le Miami Herarld, destiné à ses tuteurs, Moise écrit : « Les Haïtiens ne sont pas étrangers à l'instabilité politique. »

Ici, le « président » semble vouloir émettre une « pensée profonde » que d'autres, bien avant lui, rabâchaient pour justifier la répression et la situation de misère profonde du peuple.

Les luttes actuelles contre la corruption, pour dénoncer la répression sanguinaire, pour exiger l'élaboration d'un nouvel État qui soit au service du pays, seraient donc le résultat d'une mentalité proprement haïtienne, propice au désordre et à la pagaille. Rien d'étonnant que Moise fasse appel à des organismes étrangers qui eux connaissent bien les mécanismes de la « stabilité politique » et par conséquent de la « prospérité du pays ».

Pour arriver à ce point, il a fallu que Moise fasse preuve de son impuissance : étant incapable de bloquer la lutte populaire par la répression policière et des massacres dans les quartiers populaires de Port-au-Prince et des villes de province, son régime néo duvaliériste veut rendre obsolète les institutions haïtiennes.

Il n'est plus question pour lui de répondre devant elles, de leur répondre sur des sujets qui pourtant touchent profondément l'avenir du pays. Ce qu'il veut c'est que « Haïti [lui] donne un gouvernement », c'est-à-dire de lui faire confiance, car c'est à cette condition que les milliards vont pleuvoir, que l'étranger verra enfin que les Haïtiens sont capables de « stabilité », de « civilité », de travailler dans l'entente et l'harmonie.

Derrière cette rhétorique se trouve un racisme que l'on peut aisément imaginer. Jovenel s'y prête parce qu'il croit, au fond de lui, que notre pays

suite à la page(18)

Sur nos gardes…



Selon le site Juno 7, présentement sont à Washington Pierre Espérance du Réseau National de Défense des Droits Humains, Rosy Auguste et Emmanuela Douyon représentante de Nou Pap dòmi. Les représentants de ces organisations de la société civile haïtienne ont discuté avec la sous-secrétaire d'Etat adjointe des États-Unis Cindy Kierscht ; ils rencontreront des parlementaires entre autres Bernie Sanders et des responsables d'Amnesty international. Toute rencontre "politiquement équilibrée" à Washington devrait nous porter à rester sur nos gardes.

PAR CES MOTIFS

après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public Le Tribunal au vœu de la loi,; maintient le défaut requis et octroyé contre le défendeur pour faute de comparaitre ; pour le profit; accueille l'action de la demanderesse la dame Joseph Edris PRECIE née Islande LOUISSAINT, vu que la demande est juste et fondée ; admet le divorce des époux Joseph Edris PRECIE, épouse née Paulène Islande LOUISSAINT au tort exclusif de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux, ordonne à l'officier de l'Etat civil compétent de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement ; dit qu'un extrait sera publié dans les colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale, sous peine de dommages-intérêts envers les tiers;; commet l'huissier Jean Frisner Monice, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement compense les dépens vu la qualité des parties.
Rendu de nous, Me Fritzner DUCLAIR, doyen ai du Tribunal de première instance de Petit-Goave, en audience, publique civile de divorce de ce jour quinze mars deux mille dix-neuf en présence de Me Franck BENECHE, substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Christophe BONBON, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Friztner DUCLAIR, Doyen ai et Christophe BONBON

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur le sieur Junior BELLAMY, en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi vingt-neuf mars deux mille dix-neuf contre la dame née Stéphania MICHEL; admet en conséquence le divorce des époux Junior BELLAMY contre son épouse la dame née Stéphania MICHEL pour injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Carrefour, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Marie Rose Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi cinq avril deux mille dix-huit en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Jean Rolex MEROVE, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Marie Rose Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVERT

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce de la dame née Marjorie DOR d'avec son époux Wikens DERAVIL pour injures graves et publiques; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne l'officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification du jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie FIGNOLE, Juge en audience publique et ordinaire du jeudi six juin deux mille dix neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, Greffier du siège.
Il est ordonné…
En foi de quoi …

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi au nom de la République, se déclare compétent pour entendre l'affaire ; accueille l'action du requérant pour être juste et fondée ; maintient le défaut requis et octroyé à la barre contre les cités ; ordonne l'expulsion des lieux des cités les nommés Abner Labrun et Riguel Eril ; ordonne la réintégration du requérant le sieur Araisy Jean Joseph dans sa possession ; les condamne aux frais et dépens de l'instance ; commet l'huissier Joseph Jean Marie Gusnel pour la signification de la présente décision.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Flaury Raymond, juge en audience civile et publique du jeudi 21 mars 2019 avec l'assistance du greffier Wang Steeve Major.
Il est ordonné etc…
En foi de quoi, etc
Pour la publication Me Fouchenel Présendieu,
Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Pierre Adrien JOCELYN d'avec son épouse née Lovelie LOUIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince, à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier JOHNNY JEAN de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trois juillet deux mille dix-neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationnée

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Serge JANVIER d'avec son épouse née Sheila MOMPLAISIR pour injure graves et publiques aux torts de l'épouse; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince, à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier JOHNNY JEAN de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi trois juillet deux mille dix-neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationnée

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère Public, accueille l'action du demandeur le sieur Hans Jasmin JEAN en la forme; maintient le défaut faute de comparaitre octroyé à l'audience du vendredi 28 juin 2019 contre la dame née Roxana Cécile REYES; admet en conséquence le divorce dudit sieur Hans Jasmin JEAN contre son épouse née Roxana Cecilia REYES pour incompatibilité de caractère, injures graves et publiques, faits prévu à l'article 217 du code civil haïtien, prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux, au tort exclusif de l'épouse; ordonne à l'officier de l'Etat civil de Delmas de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Vilneret Gabriel de ce siège pour la signification du présent jugement.
Rendu de nous, Jean Osner PETIT-PAPA, juge au Tribunal de première instance du ressort en la chambre du conseil, en audience civile, publique et ordinaire du vendredi 28 juin 2019 en présence du substitut commissaire du Gouvernement, Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Publique et avec l'assistance de Me Jean Serge Duvert, Greffier du siège.
Il est ordonné…
En foi de quoi….

Me Wanick CANDE, AV

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce des époux Rony Cenou GUE et la femme née Verlande JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince, à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier JOHNNY JEAN de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi huit mai deux mille dix-neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationnée

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce des époux Venick MERILAN et la femme née Nadège Renous pour injures graves et publiques aux torts de l'époux; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la section Est de Port-au-Prince, à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier JOHNNY JEAN de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Guy AUGUSTIN, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi huit mai deux mille dix-neuf en présence de Me Paul Wesley, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE Greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Pour expédition conforme collationnée

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action en divorce intentée par le sieur Jean Léonce Jean Louis pour être régulière en la forme ; se déclarant compétent maintient le défaut accordé à l'audience du vendredi quinze (15) juin deux mille dix-huit contre la dame Wolène Causene pour défaut de comparaitre et qu'en au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entrent le sieur Jean Léonce Jean Louis et la dame Wolène pour injures graves et publiques; ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence du requérant transcrit sur les registres à ce destiné l'officier de l'Etat civil de la Section Sud de Port-au-Prince, après que toutes les formalités légales auront été remplies ; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet enfin l'huissier Josué Cadet pour la signification du présent jugement.
Ainsi jugé de nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi vingt-deux (22) juin deux mille dix-huit (2018), en présence de Me Québex JEAN, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Joseph Jean JOSUE notre greffier.
Il est ordonné
En foi de quoi
Me Daniel Jean JULIEN, Av

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce de la dame née Phara AUGUSTIN d'avec son époux Verry DIKINY pour abandon du toit conjugal et pour injures graves et publiques; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; commet l'huissier Canal Gabriel de ce tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Chanlatte MATHEU, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du jeudi dix janvier deux mille dix-neuf en présence de Me Néhémie Jean Baptiste, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du greffier Mozart TASSY
Il est ordonné
En foi de quoi
Me Jean PRIME, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions du Ministère Public, entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce du sieur Jovenel Laguerre d'avec son épouse née Marie Betty Alexandre pour injures graves et publiques; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne l'officier de l'Etat Civil de Limbé, de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Fleurimond A. PAUL de ce Tribunal pour la signification du jugement..
Ainsi jugé et prononcé par nous, Linx JEAN av, juge en audience ordinaire et publique du vingt-et-un février deux mille dix-neuf en présence de Me Hervé C. HYPPOLITE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du Greffier Magloire DESIR.
Il est ordonné…
En foi de quoi…
Me Claude Charles, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce de la dame née Antoinette ALCE d'avec son époux Olin Barbe pour injures graves et publiques; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne l'officier de l'Etat Civil de la section Nord de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification du jugement. Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie FIGNOLE, Juge en audience publique et ordinaire du jeudi six juin deux mille dix neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, Greffier du siège.
Il est ordonné…
En foi de quoi …

Droits de l'Homme au microscope

Par Fanfan la Tulipe

Depuis 1789, il est question de « droits de l'Homme et du citoyen ». Dans les premiers temps, on expliquait aux sourds, et aux aveugles aussi, qu'il s'agit avant tout d'une déclaration philosophique universaliste (droits de l'homme) et juridique (droit du citoyen). Vite accaparés par les États qui les codifient, ces droits s'internationalisent en 1945, s'affirmant à travers la charte de l'ONU, suite au nouvel ordre mondial établi par les vainqueurs du fascisme qui profitent de leur victoire pour dépelotonner un plan Marshall attachant ainsi l'Europe, durablement, au char de l'impérialisme-capitalisme américain.

Droits de l'Homme et du citoyen : autant de « *pawòl, esplikasyon frèch,* ***pawòl*** *nouvèl* » pour reprendre les paroles d'une chanson du Jazz des Jeunes. Mais je n' ai jamais entendu parler de la vraie ***pawòl*** relative aux fameux 'Droits'. C'est que de Platon et Aristote, Saint Augustin et Saint Thomas, Jean Sans Terre, roi d'Angleterre et sa *Magna Carta* jusqu'au *Bill of Rights* américain de l'État de Virginie (1776), et à l'Assemblée constituante française, on n'a eu affaire qu'à des acteurs **mâles**. C'et là que le bât historique blesse.



Tamimi Ahed, jeune palestinienne défendant les droits humains des Palestiniens. Arrêtée le 19 décembre 2017, pour avoir giflé deux soldats israéliens qui piétinaient les droits humains des Palestinien-ne-s. Elle a été libérée, le dimanche 29 juillet 2018, ainsi que sa mère également incarcérée à la suite de l'incident

Ces faiseurs, formulateurs, déclarateurs de 'droits', ***tout se gason***, comme dirait Coupé Cloué. *Gason* ! Bizarre ! C'est justement ce qui a été tenu en retrait des questions, et c'est ça la vraie *pawòl* : *gason* ! D'ailleurs, longtemps, longtemps, longtemps, longtemps auparavant, les fameuses "tables de la Loi", véhicule du 'droit', documents venus 'd'En haut' n'avaient-elles pas été confiées à Moïse, un homme ? Entendons-nous. On a l'impression qu'il y a eu au cours des siècles une séculaire volonté secrète, égoïste, *timannyè, tikoulout, anbaanba* d'appropriation masculine de ces "droits". Ce n'est pas correct. Ça sent la tricherie.



Marie Gouze, dite Olympe de Gouge est une femme de lettres française, devenue femme politique. Auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, qui lui a valu d'être guillotinée le3 novembre 1793 à Paris, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs



Rachel Corrie, pacifiste américaine, militante des droits humains, morte sous les chenilles d'un bulldozer israélien le 16 mars 2003 alors qu'elle tentait d'empêcher la destruction de maisons dans la bande de Gaza

Les hommes, les **mâles,** alors, ont toujours eu tous les droits, il n'est donc pas étonnant que depuis le 4e siècle après J-C, le mot 'droit' ait été lié au **masculin**, implicitement ou explicitement. La formulation, la consécration des droits civils et politiques (les plus anciens) **a** longtemps profité davantage aux hommes qu'aux femmes. Est-ce que je mens ? Jovenel *pa parenn mwen*, il ne m'a pas tenu sur les fonts baptismaux du mensonge, comment saurais-je mentir ?

Parlons peu, mais parlons bien, parlons vrai. Transmettons la vraie *pawòl* dans une bonne petite marmite, *nan bon ti mamit*. L'appellation « droits de l'Homme » n'est pas neutre, elle s'inscrit dans une histoire française qui a longtemps marginalisé, exclu voire même invisibilisé les femmes. C'était presque: dehors les femmes ! *Kèts* ! En effet, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, véhicule de l'utilisation persistante, incessante, entêtante des « droits de l'**H**omme » en France, loin d'être universelle, excluait explicitement les femmes. *Se laraj.* Elle a longtemps permis de les écarter *petite-marmitement* du droit de vote et de la vie politique. C'est ce qu'ont fait les marmitons qui ont *cuit* la Déclaration.

Les concepteurs, élaborateurs, *formulateurs*, rédacteurs de la Déclaration de 1789 n'ont jamais eu l'intention d'accorder aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes. Pas du tout ! Puisque *tout se te gason*. D'ailleurs, voyez si je ne dis pas la vérité : lorsqu'en 1791 des femmes menées par Olympe de Gouges avaient voulu compléter le texte de 1789 en proclamant une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elles furent persécutées et de Gouges guillotinée ? J'avoue que le bât de la masculinité et de ses 'droits' m'a blessé au point de me laisser une cicatrice politico-intellectuelle indélébile. *Se pa jwèt.*

Peut-on me faire grief de penser qu'au fil des siècles, une sorte *d'utérophobie* ait pu être distillée par les Jérôme de Stridan, Grégoire le Grand (le pape) et Ambroise de Milan, Pères de l'Église, **hommes** d'une Église misogyne, vulvophobe, clitorophobe, *igniphile, renmen dife*, longtemps promotrice de bûchers, initiatrice de la *pèrelebrunnisation* plusieurs siècles avant la lettre. À notre humble avis, toutes ces "qualités" se retrouvent dans la hargne d'un certain évêque Cauchon ordonnateur du procès de Jeanne d'Arc à Rouen, auteur intellectuel de la mort de cette femme qu'il livra au bûcher. Cochon de prélat !

Cette distillation de traits phobiques, encore à mon humble avis, a imprégné la pensée, les réflexes, le comportement du masculin ; souterrainement, elle a infiltré, imbibé, façonné la façon de penser des grosses et saintes chasubles de l'Inquisition (des **hommes**), des parlementaires britanniques (tous des **hommes**) accoucheurs du *May Day Agreement* (1649), de l'*Habeas Corpus* (1679), des gros bonnets de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis qui elle-même a certainement influencé les gros paletots et hauts de forme de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. *Tout se gason, gason*...

J'avance – et ne tremble pas à l'écrire – qu'au fond de chaque homme dort un diable machiste, un diablotin sexiste. En réalité, le "mauvais esprit" fait seulement un *ti kabicha*, mais il est toujours aux aguets, *oeillant* les femmes pour leur mettre des bâtons dans les roues seulement parce que jusqu'à présent elles continuent de se battre pour un « salaire égal à travail égal », pour leur dignité qui n'est pas moindre que celle des hommes, pour leur accès normal aux échelons supérieurs des institutions, à valeur, connaissances et expériences égales à celles des hommes ; pour qu'elles soient vues, comme les hommes, simplement comme des êtres humains, d'où la nécessité d'adopter une terminologie linguistique qui inclue enfin et pleinement les femmes dans l'humanité : **droits humains**.

Dans cet ordre d'idées, les institutions françaises et les espaces francophones s'obstinent à s'accrocher à l'expression «droits de l'Homme» pour désigner les **droits humains**, alors que cette dernière formulation ne discrimine personne, ne favorise aucun des deux genres. Au contraire, elle les restitue dans une pleine humanité partagée. D'autant que d'autres langues ont explicitement procédé à un changement de nomenclature, soit en anglais *«human rights»* au lieu de *«rights of man»*, en italien *«diritti umani»* au lieu de *«diritti dell'uomo»*, en espagnol *«derechos humanos»* au lieu de *«derechos del hombre»*.



Politicienne, militante, conseillère municipale de Rio de Janeiro de 38 ans, assassinée le mercredi 14 mars 2018. Elle menait une opposition courageuse et inflexible aux tactiques policières injustes et violentes contre les « droits humains » des plus démunis du peuple brésilien

En 2015, le Collectif Droits humains, créé par des actrices et acteurs de la société civile, soutenu-e-s par des personnalités, associations, organismes publics, avait adressé une Pétition au gouvernement français amorçant ainsi la campagne « **Droits humains pour tou-te-s** » visant à obtenir l'abandon par les institutions de la République française de l'expression « droits de l'Homme » pour la remplacer par celle de « **droits humains** ».

Soixante associations signataires avaient soutenu et défendu la cause du collectif, et pas moins de quarante-cinq personnalités – parmi lesquelles des chercheurs du CNRS, des professeurs et des élues politiques – s'y étaient engagées. Ce combat pour les « **droits humains** » réunissait notamment la députée européenne Eva Joly, l'ancienne ministre et députée Marie-Georges Buffet et Catherine Coutelle, députée PS et présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes auprès de l'Assemblée Nationale.

Dire que le 10 décembre 2018, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Plateforme Genre et développement en étaient encore à inviter à une **rencontre-débat**, en partenariat avec la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances de l'Assemblée nationale. Qu'y a-t-il encore à débattre ? L'usage de la terminologie « droits humains » est évidente, va de soi, *what the heck* ? Pourquoi pas ? Et puis zut !

Trois ans plus tard, à l'occasion de la célébration des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le 10 décembre 2018, le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes (HCE) appelait, avec raison, à préférer une fois pour toutes l'expression « droits humains » à celle de « droits de l'Homme », sinon à l'adopter.

Deux questions s'imposent alors : d'abord, pourquoi a-t-il fallu attendre aussi longtemps pour réclamer de l'engeance masculine, de l'intelligentsia masculine, des institutions dominées par le masculin qu'elles se gênent un peu pour faire place au bon sens, à l'évidence ? Ensuite, pourquoi les institutions responsables en France continuent de faire leur *enteresant*, leur *zuzu* pour protéger la magnificence d'un 'zizi' (terminologique) suranné, dépassé ?

La réponse est claire : il y a eu, il y a une discrimination égocentrique, phallocentrique, sexiste, machiste, *phalliste, ziziste*, égoïste qui fait son cours dans le lit étroit d'une pensée étriquée, constipée, corsetée, chétive, maigrichonne, *utérophobe* depuis les temps des Pères de l'Église, depuis l'influence des conceptions augustiniennes liant plaisir sexuel et péché. Faut-il signaler qu'à l'époque médiévale, ces *zizistes* exorcisaient (sic) des femmes hystériques étiquetées sorcières et dont ils croyaient que le Malin, le diable, habitait leur utérus (resic), le mot « hystérie » venant d'ailleurs du grec ὑστέρα, matrice. La chasse aux sorcières dura deux siècles et parmi ses milliers de victimes on ne saurait chiffrer le nombre d'hystériques qui montèrent au bûcher.

L'horreur, au nom de droits de l'Homme.

D'avoir contribué à *pèrelebrunniser* autant de femmes aussi longtemps témoigne de l'influence et de la puissance de contamination des *save*, d'hommes inspirés du Saint Esprit qui avaient tous les droits. Influence qui a façonné les esprits pour distiller l'idée que tous ces droits ne pouvaient être que les droits exclusifs des hommes, et au demeurant « les droits de l'**H**omme », avec une majuscule. Une puissance majuscule qui allait perdurer jusqu'à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, celle qui, contrairement à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, érige dès son préambule la protection contre la discrimination de genre au rang de droit universel. Finalement, on en est arrivé à la notion acceptée des « **droits humains** ». La France traîne encore de la patte…

Droits humains, oui. Mais elles sont légion celles qui ont été menacées, agressées ou ont payé de leur vie ce droit aux « **droits humains** ». Saluons ici le courage de quelques-unes d'entre elles :

Rachel Corrie morte sous les chenilles d'un bulldozer israélien le 16 mars 2003 alors qu'elle tentait d'empêcher la destruction de maisons dans la bande de Gaza. Cette pacifiste américaine, militante des droits humins, est devenue, dans le monde, un emblème du soutien aux Palestiniens, aux **droits humains** des palestiniens.

Malala Yousafzai, militante pakistanaise des droits des femmes, de la province de Khyber Pakhtunkhwa, où elle s'est opposée aux talibans qui tentaient d'interdire la scolarisation des **filles.** Le 9 octobre 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat où elle est grièvement blessée. Cette attaque conduit à une médiatisation internationale de Malala Yousafzai. En 2014, âgée de 17 ans, elle obtient le **prix Nobel de la paix** avec l'Indien Kailash Satyarthi, ce qui fait d'elle la plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix.

Tamimi Ahed, jeune palestinienne défendant les droits humains des Palestiniens, ses droits bieb sûr, aussi, fut arrêtée le 19 décembre 2017, quelques jours après avoir été filmée dans une vidéo en train de gifler deux soldats israéliens qui piétinaient les droits humains des Palestinien-ne-s. Elle a été libérée, le dimanche 29 juillet 2018, ainsi que sa mère également incarcérée à la suite de l'incident. *« La résistance continue jusqu'à la fin de l'occupation »*, a-t-elle déclaré, un keffieh blanc et noir sur les épaules, à son retour à Nabi Saleh, son village en Cisjordanie.



Mala Yousafzai militante pakistanaise des droits des femmes, victime d'une tentative d'assassinat parce qu'elle s'était bravement opposée aux talibans qui tentaient d'interdire la scolarisation des filles . En 2014, âgée de 17 ans, elle obtient le prix Nobel de la paix

Marielle Franco, politicienne, militante, conseillère municipale de Rio de Janeiro de 38 ans, assassinée le mercredi 14 mars 2018, alors qu'elle revenait d'un rassemblement pour la promotion des femmes noires : «Jovens Negras Movendo Estruturas» (Des Jeunes femmes noires faisant bouger les structures). La voiture dans laquelle se trouvait la militante du Parti Socialisme et liberté (PSOL) a été criblée de balles, en plein centre-ville. Cet assassinat exécuté apparemment par des professionnels était très probablement une forme de représailles contre l'opposition courageuse et inflexible de Franco aux tactiques policières injustes et violentes contre les « **droits humains** » des plus démunis du peuple brésilien.

Pathologiste de profession (retraité), je suis porté à regarder à travers mon microscope de minuscules images dont l'interprétation diagnostique est toutefois majuscule. Exercice banal, j'y ai regardé cette fois les « droits de l'**H**omme », d'abord au plus faible grossissement, pour en avoir une vue d'ensemble. Parvenu au plus fort grossissement, j'ai vu un changement important, capital: les **droits humains**. *Terminologiquement*, on ne fera pas marche arrière. La France est prévenue, car le monde entier a déjà bougé dans la bonne direction.

22 juillet 2019

Deklarasyon mèt Jaccéus Joseph sou sitiyasyon dwa moun nan peyi a!

Kòwdonatè Biwo òganizasyon pou defans Dwa Moun (BODDH), Mèt Jaccéus Joseph, deklare karebare sitiyasyon dwa moun yo deplorab nan peyi a. Li fè konnen nan kad masak Lasalin lan BODDH te pote plent jou ki te 20 Desanm 2018 nan Kabinè Enstriksyon kont otè krim malonèt sa a, epi ak konplis yo nan Leta a.

Konsènan dosye Petrokaribe a ak aksyon jij entriksyon an Ramoncite Accimé pran, kote li voye manda konparisyon bay kèk ansyen gwo potanta nan Leta a ki ta sanble gaspiye nan fon PetroKaribe a, Mèt la fè konnen se yon latriye timanèv pou fè dilatwa men ki pap mennem dosye koripsyon an okenn kote vre pou trase yon egzanp nan peyi a.



Mèt Jaccéus Joseph

Move lavi ak batay politik (politisyen ak laboujwazi) jwe gwo wòl nan fenomèn gang anpil jèn nan katye popilè ap konnen

Lafimen pa leve san dife

Depi kèk tan nou konstate nan plizyè katye popilè nan zòn metropolitèn nan (Lasalin, Boston, Tokyo, Vilaj dedye, Savann pistach) ak kèk vil pwovens tankou Machan Desalin, Savyen ki sitye nan Latibonit, pou site sa yo sèlman se koze gwoup gang k ap simaye latwoublay. Daprè yon manm komisyon dezameman an, nan 70 gwoup gang yo rive resanse nan tout peyi a, anpil nan yo se jèn gason pi piti pase 18 lane ki ladan yo.

Sitiyasyon sa dwe youn nan preyokipasyon pou gwoup ki di yo pwogresis ak revolisyonè pa bò isit. Lè nou konnen se pa yon fenomèn ki te toujou egziste nan listwa peyi a. Nan sans sa nou menm jèn-Alaso nou pa rete endiferan pa rapò a sa. Pou n rive konprann koze gwoup gang ak ensekirite k ap monte depi kèk jou nan peyi a, n ap pwopoze kèk pwen fondamantal sou kiyès ki ka pèmèt nou rantre nan nannan koze a, ak pouse refleksyon an pi lwen toujou :

1) Fè yon kout je sou listwa batay pou pouvwa an Ayiti
2) Gade kisa ki favorize fenomèn gang nan an Ayiti
3) Epi yon pwen pèspektiv

Yon kout je sou listwa batay pou pouvwa an Ayiti

Pou n rive konprann fenomèn gwoup gang ki marande ak batay pou pouvwa an Ayiti : politisyen ak politisyen epi laboujwazi. Li enpòtan pou n al fè yon kout je nan listwa peyi a, sitou nan peryòd 20tyèm syèk la. Menm si tout 19vyèm syèk la te toujou genyen de gwoup k ap batay pou pouvwa.

Jan nou konnen sa, yon fenomèn pa kale pou kont li. Li se rezilta yon pwosesis istorik ki pran nesans nan yon kontèks istorik byen detèmine. Men sa pa vle di li pa gen lyen ak kèk fè istorik nan pase. Tout moun k ap fè listwa peyi a konnen batay pou pouvwa se youn nan pi gwo fè ki make peryòd 19vyèm ak 20tyèm syèk. Si n ap fouye zo nan kalalou, peryòd Petsyon, Bwaye, Soulouk epi pase lòt gouvènman 19syèk la, se te toujou yon veritab lit pou pouvwa. Tout kòmansman 20tyèm syèk la te make pa yon seri gouvènman, ki te pote non nan lang franse « gouvernement éphemère». Pran ak pèdi pouvwa gouvènman sa yo te depann de seri batay ki te pote non « mouvman Kako ». Plizyè prezidan avan lokipasyon blan meriken 1915 nan te itilize Lame Kako yo pou pran pouvwan a. Aprè lokipasyon an, veritab gwoup politisyen yo te itilize pou pran ak gade pouvwa a se te Lame ak kò milis.

Depi kòmansman 21nyèm syèk la, metòd laboujwazi ak politisyen yo chanje nan batay pou pouvwa. Ni lame ak kò milis legal pa jwe wòl bouwo ankò. Jounen jodi a se kò milis ilegal nan katye popilè yo ki pote non gwoup gang sansi sa yo itilize kòm atache ak estrateji swa pou kenbe pouvwa a. Sou pwen sa nou kapab site masak Lasalin ak Kafoufèy epi Tokyo nan site Solèy kòm egzanp, kote daprè plizyè rapò, pouvwa anplas la se prensipal aktè ki kòmande masak sa yo. Oubyen swa pou pran pouvwa, jan nou te wè tout represyon gang nan katye popilè t ap fè sou popilasyon zòn sa yo nan sousi pou opozisyon an pran pouvwa. Nan sans sa li evidan ni politisyen k ap batay pou pran pouvwa a ni sa k ap batay pou gade l, gen menm metòd. Parapò ak sitiyasyon sa, li enpòtan pou n gade ki enterè ekonomik ki kache dèyè fenomèn ensekirite k ap vale teren depi kèk jou. Paske batay politisyen tradisyonèl yo toujou marande ak ti enterè ekonomik mesken. Epi gade kisa kisa ki favorize fenomèn gang nan an Ayiti.

Kisa ki favorize fenomèn gang nan an Ayiti?

N ap kòmanse pou n di, fenomèn gang nan pa sèlman an Ayiti. Nou jwenn li nan plizyè peyi, sitou sa ki gen anpil inegalite sosyal ak ekonomik yo. Men, globalman li marande ak sistèm kapitalis la, kote klas dominant nan (laboujwazi) mete men sou tout richès yo, sa vin kreye yon sosyete ki gen anpil mizè nan mitan klas pòv la. Ki oblije al vann fòs travay yo pou yo egziste, pandanstan boujwa yo ap boloze. Epitou nou jwenn yon bann moun deklase, sa yo rele loumpenm poletarya. Moun sa yo pap travay, anpil nan yo ap fè moze zak (gwoup kriminèl, vòlè, kidnapin…). Nan sans sa, li t ap difisil pou Ayiti pa gen gwoup gang paske li nan sistèm capitalis la. Menm si se nan kapitalis periferik, kote sitiyasyon klas pòv la ak klas travayè a pi mal toujou. Daprè yon rapò bank mondyal te sòti nan mwa desanm 2018 la, 77% popilasyon Ayiti a ap viv ak pi piti pase yon dola ameriken chak jou.

Nan katye popilè yo, sitiyasyon abitan yo pi mal toujou, kote nou jwenn anpil timoun pa ka ale lekòl, popilasyon pa gen manje, laswenyaj, lojman, l ap viv nan salte epi gen anpil jèn ki delekan. Kidonk, sitiyasyon sa evidan nan fasilite laboujowazi ak politisyen rapatriye jèn sa yo nan gwoup gang. Lòt bagay ankò ki falite fenomèn sa, se biznis zam ak minisyon. Gen yon bann boujwa ak politisyen se nan komès zam ak minisyon y ap fè kapital yo. Si n ap raple eskandal Lafito a kote plizyè kantenè zam disparèt, menm si y ap demanti enfòmasyon sa nan laprès nan sousi pou kreye divèsyon. Men nou konnen majorite laprès ak leta se laboujwazi y ap sèvi. Sa ki vle di fenomèn gang nan penmèt kèk moun vin rich ak pi rich.

Lòt eleman ki kreye gwoup gang nan katye popilè yo se batay polisyen pou pouvwa. Nan peyi a nou konnen gen anpil moun ki gen zam nan men yo, yo genyen gwo koneksyon ak boujwa, politisyen ak anbasadè kèk peyi. Lè gen eleksyon, yo itilize nèg ak zam pou genyen eleksyon an ak touye moun pou yo, enpeche popilasyon al vote nan sousi pou yo genyen eleksyon pa tout mwayen. Reprime klas pòv yo, enpeche yo pote revandikasyon yo nan lari a. Nan sans sa, nan mwa me ki sot pase la DCPJ sòti yon rapò sou dosye lasalin nan, mande pakè pòtoprens pou arete Pyè Richa Diplan ki se delege depatman lwès la ak Fednèl Moncheri ki se direktè jeneral ministè enteryè. Tout sa yo montre fenomèn gang nan genyen men politisyen ak boujwa ki kache dèyè l. Nan sans sa, nou pral pwopoze kèk pèspektiv pa rapò ak sitiyasyon malouk sa.

Yon pwen pèspektiv

Jan nou sot gade nan paragraf avan yo, koze gwoup gang nan pa lòt bagay se zouti vyolans ak represyon politisyen ak laboujwazi pou batay pou pouvwa. Epi se yon fenomèn ki mache ak sistèm kapitalis la. Li evidan pa gen okenn pèspektiv posib ak yon fòm oganizasyon sosyo-ekonomiko-politik parèy epitou se pa ni leta kòm estrikti epi ni sosyete sivil lan pap di anyen nan move kondisyon lavi moun nan katye sa yo paske pou yo, moun nan katye popilè yo pa gen dwa epitou yo pa moun. Sa vle di nou paka konte sou yo pou yon solisyon. Annatandan yon mouvman radikal pou fè taboularaza tout estrikti sosyete kapitalis la ki pa sispann kale mizè ak inegalite. Sèl pèspektiv kòm yon altènativ, se pou jèn ki nan katye popilè k ap sibi zak gwoup gang yo, òganize yo kont gwoup sa yo epi batay pou koupe tout pivilèj tout dirijan k ap byen pase sou do mas pòv la. Epi asire lajan sa yo itilize nan bati lekòl, lopital, kay ak kreye travay pou jèn nan katye popilè yo. Sependan pou sa rive fèt se nan lit kont politisyen ak laboujwazi ki ap fè bè yo nan kondisyon aktyèl la. N ap fini pou n di, jèn se lavni. Sèl fason pou n espere yon demen miyò se nan òganize ak batay kont sistèm kapitalis la pou byennèt ka byennèt pou tout jèn.

Viv yon lòt kondisyon lavi pou tout jèn nan katye popilè yo.

Yon kontribisyon Alaso Jèn Me 2019 ALASO VOL 3 # 2, AVRIL-JEN 2019

Dappiyanp

Tout pwòp yo
Se dappiyanp
Mache pran
Mache piye
Tout sa ki pa pou yo.

Yo toupatou
Tankou chen fou
Chen anraje
Nan tout raje
Y ap krazebrize
Etazinize
Kolonize

Zwazo sa yo
Se zwazo mechan
Ki viv anba dlo
Nan lespas sèlman
Sou latè
Kote yo debake
Se gatesa
Zèb lavi
Sispann pouse la
Kote yo pile
Se detripe
Lespwa pap
Janm pase ankò
Se peripesi

Depi m ti katkat
M ap tande
Merinkò meriken
Se koken se reken
Tout pwòp yo
Se devore
Pakanpak
Met lapat
Sou sa ki pa pou yo

An 1915
Yo monte
Ak tout bòt
Ak tout kepi
Sou povant Ayiti
Kako te desann yo
Pyè Sili
Peral
Benwa Batravil
Te tire sou yo

An 1994
Yo te venmil konsa
Sou pye palmis nou
Pye kokoye nou
Nan tout lizyè nou
Ak peyi nou
Anba grif yo
Ak kilti nou
Nan pwent bèk yo
Lavalaseman

Malfini yo desann
Kè pòpòz
Poze kè poze
Yo pote siwo
Yo pote simo
Yo pote diri
IRI-NDI
Pou laboujwazi bati
Sitadèl yo pi wo
Sou do pèp
Ayisyen

2004 menm
Yo retounen
Lafrans kèkontan
Kanada pakapala
Meriken pongongon
Ap kalonnen
Ttankou kodenn gran baskou
Lanavaz se vaz yo
Lanavaz se baz yo
Nan jwèt sila a
Si n chita bèkèkè
Ap jebede kalewès
Yon jou na tande :
Ayiti se zetwal yo
Ayiti se zile yo !

Berthony Dupont

ABA OKIPASYON MERIKEN!

Nan okazyon 104èm anivèsè premye okipasyon peyi nou Ayiti 28 jiyè 1915, Ayiti Libète, Kolektif 6-7 jiyè ak Konbit Ayisyen pou Kore Lakay (KAKOLA) ap envite tout patriyòt nan yon fowòm sou konsekans pèdi souverènte genyen. N ap tann nou tout, dimanch 28 jiyè 2019 apati 7 tè diswa, nan lokal Ayiti Libète a.

Vin reflechi sou sans ak konsekans gwo evènman sa a:

• Poukisa okipan yo kache dèyè Loni, "Core Group", OEA, elatriye, pou eseye twonpe vijilans pèp la.
• Sou leve kanpe Pèp la an jiye 2018 pou l mande: Kote Kòb Petwo Karibe a?
• Kouman noumenm, patriyòt Ayisyen nan diaspora a kapab kore lit pèp la pi byen pou Ayiti Toma vin LibeLibè ankò?

Vin fè tande vwa nou anfoul!

Dimanch 28 jiyè 2019, 7tè p.m.
Nan lokal Haïti Liberté
1583 Albany Ave (kwen Glenwood Road)
Brooklyn, NY 11210

Antre Gratis!
Pou plis enfòmasyon rele
(917) 251-6057, (347) 760-8929, (718) 421-0162
Osnon e-mail konbitla@yahoo.com

Haïti : le dossier Petrocaribe en trois mots



Par Frédéric Thomas

PetroCaribe est un accord de coopération énergétique lancé en 2005 par le Venezuela avec une quinzaine de pays, dont Haïti. Les bénéfices devaient servir pour financer des projets sociaux et de développement. PetroCaribe a fait l'objet d'un audit de la Cour des comptes haïtienne en 2019.

Trois dates

5 mars 2008 : Première livraison de pétrole vénézuélien.

14 août 2018 : Photo sur twitter de Gilbert Mirambeau JR, lançant le mouvement des Petrochallengers. [Où est l'argent de PetroCaribe ?]

9 février 2019 : opération « pays lock » : le pays est paralysé pendant onze jours.

Trois exemples

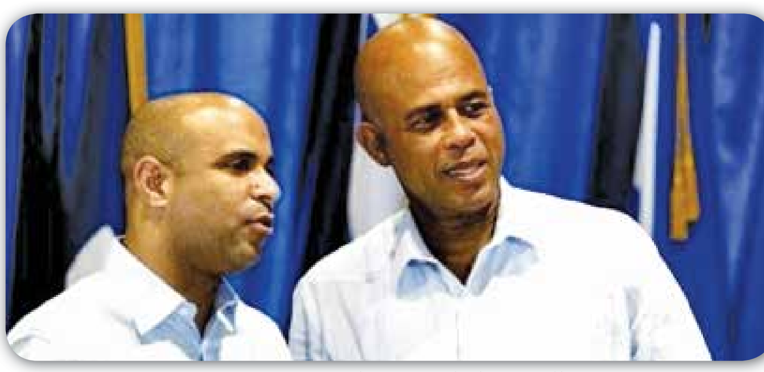
Le contrat pour la construction de l'hôpital Simbi continental de Martissant a été signé avant la résolution autorisant le projet. Construit à 70%, le chantier est à l'arrêt depuis 2016 (il devait être achevé en 2015). Il a coûté près de six millions de dollars.

Agritrans (production de bananes) dont Jovenel Moïse était le PDG, a été engagé pour réhabiliter une route. Une autre firme, BETEX, avec le même numéro d'immatriculation fiscale et le même personnel a signé un contrat pour les mêmes travaux. La Cour évoque un « stratagème de détournement de fonds ».

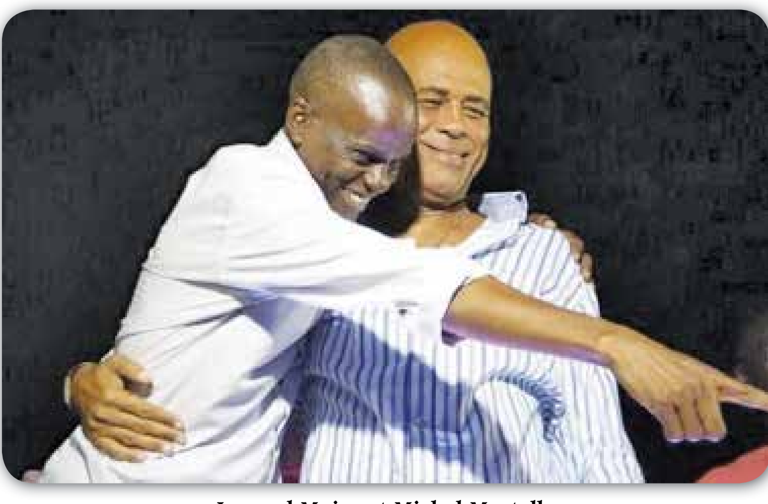
Le mégaprojet touristique de l'Ile-à-vache comprenait la construction d'un aéroport international, d'un port et d'une infrastructure touristique. Le chantier, à l'arrêt depuis 2017, a coûté seize millions de dollars.



Photo sur twitter de Gilbert Mirambeau JR



Laurent Lamothe et Michel Martelly



Jovenel Moise et Michel Martelly

Trois chiffres

4,237 milliards de dollars : total des ressources générées de 2008 à 2018.

43,9 millions : nombre de barils de pétrole livrés et commercialisés.

117.115 : nombre de « bénéficiaires fictifs » de trois programmes sociaux du Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) pour 2012-2014.

Trois responsables

Joseph Martelly : Président du 14 mai 2011 au 7 février 2016. Les deux tiers des fonds Petrocaribe ont été transférés sous son gouvernement.

Laurent Lamothe : Conseiller spécial du président, ministre des Affaires étrangères, puis Premier ministre du gouvernement Martelly.

Jovenel Moïse : Président actuel (depuis le 7 février 2017), ancien PDG d'Agritrans, et freinant l'enquête en cours.

Trois conclusions (provisoires)

Il s'agit d'une corruption à grande échelle, systémique et orchestrée. Tous les mécanismes de contrôle et tous les contre-pouvoirs, dont, au premier chef, la Cour des comptes elle-même, mais aussi la Justice et le parlement haïtiens, ont failli.

Les conditions d'un procès ne sont actuellement pas réunies. Manque avant tout la première condition : la volonté politique du gouvernement.

Les avancées obtenues ne l'ont été que sous la pression des manifestations des Haïtiens. Et sans cette pression, il n'y aura ni procès ni justice.

CETRI 18 juin 2019

Hommage aux martyrs d´Haïti

Par le Docteur Alix Coicou *

Pour Frantz Mercier et Yfalien Alcius

Depuis le début de l´année en cours, le peuple haïtien réclame avec insistance, à travers multiples manifestations, la démission du président Jovenel Moïse. Ce sont déjà près de cent le nombre des manifestants morts et Haïti souffre d´un chaos institutionnel glissant vertigineusement vers un état défaillant, où rivalisent sans aucune décence des politiciens corrompus avec des vulgaires délinquants, l´opulence la plus frappante en contraste avec la pauvreté la plus abjecte. Cependant, la communauté internationale assiste impassible à ces évènements qui se développent dans le pays, jadis appelé "La Perle des Antilles ".

Sans aucun signe de solution, combien faudra-t-il de morts pour que ma patrie entreprenne enfin le chemin de la justice, de la réconciliation avec elle-même, de l´avancement et du progrès? Depuis la naissance d´Haïti comme nation, ils sont nombreux ceux qui ont donné leur vie, hommes, femmes, jeunes et vieux pour des idéaux de liberté et de justice. Combien de vies biaisées, combien de sacrifices, combien d´innocents tombés au nom de principes éthiques, d´une idéologie! Depuis Jean-Jacques Dessalines, le premier chef d´Etat après l´indépendance, qui se proclama empereur sous le nom de Jacques I et qui mourut assassiné par ses pairs en 1806.Sous le gouvernement de Nord Alexis, le poète Massillon Coicou et ses deux frères furent exécutés le 15 Mars 1908. Plus près de nous, les leaders anti -impérialistes Charlemagne Péralte et Benoit Batraville en s´affrontant á l´occupation nord- américaine en 1919 et 1920 respectivement.

L´écrivain et médecin Jacques -Stephen Alexis offrit sa vie luttant, en 1961, pour améliorer les pauvrissimes conditions de vie de ses compatriotes. Il convient aussi de mentionner ici des noms, ils sont légion, comme Marcel Numa et Louis Drouin fusillés en 1964, Yannick Rigaud , décédée en combat en 1969 durant la dictature de François Duvalier, Adrien Sansaricq, l´internationaliste et compagnon d´armes de Ernesto Che Guevara au Congo , mort en Haïti en Avril 1969 et Gérald Brisson abattu à Port- au Prince en juin 1969, etc..etc… tous pour avoir eu la prétention de mettre fin au séculaire système d´exploitation et d´oppression. Sans oublier le prêtre engagé Jean Marie Vincent, et le fameux présentateur de la station" Radio Haïti Inter" et champion de la lutte contre la dictature Jean Léopold Dominique, tous les deux lâchement assassinés, le premier au volant de sa voiture le 28 Août 1994 à l´âge de 49 ans, et le second le 3 Avril 2000, à l´âge de 69 ans. Ont-elles valu la peine toutes ces pertes?

L´une des périodes de grand intérêt et qui réveilla une énorme illusion au niveau populaire fut l´arrivée au pouvoir d´Aristide survenue á la fin du vingtième siècle, une décennie avant le commencement du nouveau millénaire. Le pays dévasté par des luttes intestines et administré par divers gouvernements corrompus, le peuple haïtien, conscient de ce fait, élut enfin le 16 Décembre 1990, avec un 67% des votes, Jean-Bertrand Aristide, prêtre salésien né en 1953 et aligné à la théologie de la libération. Il s´était caractérisé dans ses homélies à l´église Saint Jean Bosco, située dans un quartier périphérique de la capitale, par sa lutte en faveur des classes déprimées et avec lesquelles il s´était identifié á travers le slogan de sa campagne électorale : Justice, Transparence et Participation. Il était très écouté, suivi et admiré. Il se présenta aux comices comme tête d´affiche d´une coalition de partis, fait inhabituel dans la tradition politique du pays. On considère que ce furent les premières élections démocratiques organisées et réussies en Haïti.

Le président élu prêta serment le 7 Février suivant , date commémorative du cinquième anniversaire du renversement de la dictature des Duvalier, qui gouvernèrent durant plus de 28 ans, de 1957 á 1986.Son avènement au pouvoir signifia , pour une ample majorité de la population, une grande satisfaction, la concrétisation de leur rêve , et surtout l´espoir de ce que durant son mandat quelques pénuries d´ordre socio-économique pourraient être palliées ou amoindries et , par conséquent, avoir accès à de meilleures conditions de vie. Jamais un homme politique haïtien n'avait suscité autant d´expectatives et galvanisé autant de passion chez un peuple tant maltraité. Il n´est pas exagéré de dire que ce moment historique généra une rencontre du pays avec son glorieux passé et raviva son sentiment d´orgueil forgé à partir de la geste d´indépendance et perdu durant les longues années d´oppression politique, économique et culturelle.

Le gouvernement d´Aristide fut éphémère. Le printemps dura un peu plus de sept mois, puisque le 30 Septembre de cette année- là se produisit un violent coup d´Etat qui mit fin, de manière prématurée à son mandat. Les forces de la réaction, alliées aux nostalgiques de la dictature duvaliériste et á la bourgeoisie compradore orchestrèrent un rude coup au processus de démocratisation récemment entamé. Le Général Raoul Cédras, un militaire qu'Aristide avait nommé, le jour même de son investiture, chef d'État Major des Forces Armées , s´érigea en homme fort du pays, contrôlant les ressorts du pouvoir et assisté de ses aides, le Général Philippe Biamby et le Colonel Michel François..

Le coup d´Etat freina abruptement les aspirations du peuple qui éprouva un choc psychologique, et á partir de ce moment une colossale vague de terreur s´abattit sur le pays, surtout à la capitale, dans le but de réduire au silence les partisans et sympathisants du président déchu. Ce fut une campagne systématique, planifiée et incitée depuis les hautes sphères, employant différentes méthodes de répression, comme la torture, les disparitions forcées, les

suite à la page(15)

Escale technique de la Présidente de Taïwan en Haïti !

Certains nous reprochent de ne pas avoir jugé utile de consacrer une Tribune sur la soi-disant visite de la Présidente de Taïwan en Haïti le samedi 13 juillet 2019. Sur un point, ils ont raison quand ils disent « C'est parce que vous ne donnez pas d'importance à cette visite ». En effet, dès l'annonce au dernier moment par le secrétariat de la présidence haïtienne de cette fameuse « visite officielle » de la Présidente taïwanaise, Tsai Ing-Wen, dans une note de presse, démarche inhabituelle, on avait l'appréhension qu'il ne s'agissait pas vraiment d'une visite officielle. Mais, selon notre habitude et avec le recul qui caractérise la publication de notre Tribune sur un sujet quelconque, on avait dit qu'on allait attendre pour voir. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on avait bien fait d'attendre. Et on a vu. Tous les observateurs et chroniqueurs politiques ont eu la même impression que nous : il n'a jamais été question d'une visite officielle dans la capitale haïtienne de la Présidente de la République de Chine, donc de la province rebelle de Taïwan.

Il s'agissait tout juste d'une escale de courtoisie de madame Tsai Ing-Wen pour voir son allié Jovenel Moïse en un peu plus de 3 heures. La diplomatie a ses codes et est régie par des règles. Personne en Haïti, encore moins dans l'entourage du Président Jovenel Moïse, ne peut nous faire croire que la courte escale de la Présidente Taïwanaise qui aurait pu se passer la plus discrètement possible et à l'aéroport même est un événement historique méritant tout le déploiement de force qu'on a constaté ce samedi 13 juillet 2019 à Port-au-Prince. Rien, absolument rien ne commandait un tel tapage. Tapis rouge. Messages de bienvenue. Drapeaux dans toutes les rues de Port-au-Prince et même le ramassage exceptionnel des immondices sur l'itinéraire emprunté par l'hôte du jour ont été observés. Certes, il y a une raison à cela. Et on peut le comprendre de la part des autorités haïtiennes de faire tout un fromage avec seulement quatre heures de présence sur le sol haïtien de la première ressortissante de l'ile de Formose (Taïwan).

La grande, la très grande difficulté politique du chef de l'Etat haïtien voire son isolement politique sur la scène intérieure peut justifier tout cet apparat déployé pour accueillir son homologue de passage vers des horizons plus paisibles. Plus stables. Plus rassurants et plus prometteurs. La réalité est que cette escale très diplomatique de madame Tsai Ing-Wen dans la capitale haïtienne relève d'un calcul très politique afin de rassurer le locataire du Palais national qu'il reste un ami et un allié de Taipei, la capitale de Taïwan. De ce fait, elle ne pouvait faire un long périple sur le continent américain où elle devait visiter pendant une semaine divers Etats de la région qui soutiennent Taïwan dans sa politique de survie face à la mère patrie, la grande Chine, la Chine éternelle, la Chine de Confucius et de Mao et survoler l'espace aérien haïtien sans passer saluer cet allié bizarre qui entretient des relations commerciales avec la République populaire de Chine, en clair la future première puissance économique du monde.

Difficile pour la Présidente de Taïwan de traverser de part en part l'Océan Atlantique et les mers chaudes des Caraïbes en visitant tous les pays alliés du sien et d'ignorer, en vérité, le plus important en terme historique, culturel et démographique. Donc, il fallait trouver un moyen de le mettre en confiance et de lui faire croire qu'il a de l'importance dans son agenda et son plan de combat contre Beijing (Pékin), la capitale de la Chine communiste de Deng Xiaoping et de Xi Jinping, l'actuel Président de la République. Le Président Jovenel Moïse aussi avait besoin d'un alibi pour essayer de démontrer qu'il



Cette courte visite de la Présidente taïwanaise Tsai Ing-Wen en Haïti était l'occasion rêvée pour l'équipe de la présidence de remettre en selle leur poulain Jovenel Moise qui, ces temps derniers, a failli à plusieurs reprises tomber du cheval

tient toujours la barre du pays. Cette courte visite était l'occasion rêvée pour l'équipe de la présidence de remettre en selle leur poulain qui, ces temps derniers, a failli à plusieurs reprises tomber du cheval. Ainsi, en apprenant la nouvelle, l'entourage et les Conseillers du Président ont profité pour sortir le grand jeu en faisant de cette « visite officielle » la visite du siècle.

Surtout, depuis l'accession de l'« Ingénieur », selon le Rapport de la Cour Supérieure des Comptes (CSC), Jovenel Moïse n'a jamais eu ni la chance ni l'honneur d'accueillir un chef d'Etat en fonction en voyage officiel à Port-au-Prince, en excluant naturellement des Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de la Caricom l'année dernière. Alors, il fallait mettre les petits plats dans les grands, en dépensant une fortune que la République n'a pas pour donner un accueil digne d'une princesse asiatique, juste l'histoire de dire que son Excellence Monsieur Jovenel Moïse reçoit au Palais national la visite officielle de la Présidente de la République de Chine en visite officielle. Or, les vraies visites de la Numéro Un de Taïwan, étaient réservées d'abord aux Etats Unis d'Amérique où elle a eu un accueil, certes de chef d'Etat, mais très sobre.

Sans tapage ni flonflon, le séjour de la Présidente Tsai Ing-Wen est passé auprès de son homologue américain, Donald Trump, presque dans l'anonymat le plus complet. Finalement, si la Présidente Taïwanaise avait d'autres petits Etats dans son parcours américain afin de remercier leurs dirigeants d'avoir choisi Taipei à la place de Pékin pour question idéologique, le clou de sa visite dans le nouveau monde était la petite île sous le vent Sainte-Lucie. C'est dans cette ancienne colonie anglaise, en compagnie de nombreux hommes d'affaires, entre autres le Président de l'association du secteur privé, des parlementaires, des diplomates, etc, qu'elle devait passer trois jours. Voilà déjà qui différencie de sa courte escale technique à l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince. Et c'est la durée de cette visite dans cette île plus petite que La Gonave qui nous avait paru comme une marque de non respect pour les Haïtiens et même pour le premier d'entre eux, le Président de la République. Premièrement, c'est un geste signifiant qu'il y a très peu de considération pour le pouvoir en place à Port-au-Prince.

Alors même que celui-ci avait passé plus d'une semaine à Taïwan lors de son voyage officiel dans ce lointain pays l'année dernière. Sur le plan diplomatique, il n'y a donc pas eu de réciprocité avec cette visite éclair. Peut-être qu'il n'y a pas assez de confiance dans le gouvernement d'Haïti pour assurer la sécurité de la Présidente et la très forte délégation qui l'accompagne à travers son périple antillais et américain. Enfin, la Présidente Tsai Ing-Wen avait peut-être estimé qu'il n'y avait rien d'important pouvant justifier une plus longue présence dans un pays où le Président ne gère plus rien, ne préside en réalité que du vide dans la mesure où toutes les institutions sont quasi défaillantes. Deuxièmement, il y a l'aspect historique qui n'a pas été pris en compte par les dirigeants taïwanais. Sinon, comment expliquer qu'un chef d'Etat asiatique puisse programmer un long séjour en Amérique latine et dans les Caraïbes avec Haïti dans son itinéraire et ne passer que 4 heures sur la terre qui a donné naissance à des hommes comme Toussaint Louverture, Jean Jacques Dessalines, Alexandre Pétion, Henry Christophe et François Capoix ?

Tandis que dans son agenda, son protocole avait prévu trois jours de réjouissance dans un ancien confetti Britannique (Sainte-Lucie) de moins d'un million d'habitants perdue aux confins des mers des Caraïbes. En plus d'avoir donné naissance à ces Grands Hommes Immortels pour leur apport à l'histoire de l'humanité, Haïti qui continue d'inspirer tous ses voisins pour son passé historique, en libérant le monde de l'infamie de l'esclavage et de l'obscurantisme, en abolissant le premier sur sa terre l'esclavage, détient un autre atout qui aurait dû attirer l'attention de la Présidente de cette province de Chine : sa culture et sa littérature. Ironie de l'histoire, le père de la République de Chine, (Taïwan), le général et homme politique Tchang Kaï-Chek s'était inspiré de la guerre de l'indépendance haïtienne pour combattre les communistes dirigés alors par Mao Zedong à la fin des années 40. Même pour son histoire, les dirigeants taïwanais auraient dû passer plus de temps sur cette terre rebelle qu'est Haïti. Et que dire de l'immensité de sa culture? Dans les Caraïbes et les Antilles en général, personne ne peut dire autant et s'enorgueillir devant la diversité culturelle de ce pays.

Nul autre Etat de cette région, fût-il souverain ou encore sous domination étrangère, ne dispose d'autant de talents artistiques, cultuels et littéraires que les haïtiens. Sa richesse culturelle que ce soit en littérature que ce soit en art pictural ou musical éblouit et rend encore perplexe le monde entier. La Présidente Tsai Ing-Wen ne peut ignorer cela surtout que son pays dispose d'une représentation diplomatique depuis des décennies en Haïti. Sa petite visite de quelques heures en Haïti juste pour serrer la main du Président haïtien alors qu'elle file droit à Castries, la capitale de Sainte-Lucie, pour trois jours en visite officielle ne peut que susciter les interrogations des haïtiens sur ce bref et court acte de présence, histoire de dire : Haïti j'y étais. Mais, puisqu'aujourd'hui l'on ne parle que d'échanges commerciaux et de diplomatie d'affaires entre Haïti et ses partenaires, en quoi cette escale sur l'aéroport juste pour permettre à l'avion présidentiel « China Airlines » de faire le plein de kérosène avant de s'envoler vers d'autres terres, sans doute dans l'esprit de la délégation taïwanaise, plus intéressantes pour les affaires, peut être utile à Haïti ou aux Haïtiens ?

Autant dire tout de suite pas grand-chose ni à court ni à moyen terme. A long terme peut-être. La situation socioéconomique du pays et l'instabilité politique n'encouragent aucun investisseur étranger à venir investir un sou en Haïti où il n'existe même pas un gouvernement légitime depuis bientôt six mois. Où même les infrastructures les plus élémentaires (eau, électricité, routes et les nouvelles technologies) nécessaires à attirer des investissements n'existent pas. Il ne faut pas rêver. Qu'il soit homme d'affaires taïwanais, français, qatari, voire américain, aucun étranger aujourd'hui n'est disposé à venir exposer son capital dans un pays où tout est synonyme de complication politique.

L'affaire dite PetroCaribe est répandue sur la planète entière par le biais des réseaux sociaux. Tout le monde est au courant de la mauvaise gouvernance et comment la corruption demeure un mal endémique en Haïti. Le peu d'intérêt manifesté par la Présidente du Taïwan pour rester plus longtemps dans le pays est le signe que pour le moment Haïti ne compte pas pour les investisseurs privés et publics taïwanais qui, partout dans le monde, cherchent à investir des millions de dollars qu'ils ont cumulés durant l'âge d'or de la croissance économique taïwanaise des années 80-90. Si pour investir, le gouvernement de Taïwan cherche des pays amis, et surtout ceux qui ont des relations diplomatiques avec Taipei – il y en a de moins en moins, depuis la fermeture de l'ambassade de Taïwan à Santo Domingo, en République Dominicaine – Haïti, en dépit des déclarations de bonnes intentions des dirigeants, demeure très loin de la réalité. Mêmes les anciens projets restent sagement dans les cartons. Cette Présidente qui bloque tout rapprochement avec Pékin s'est contentée de souhaiter « de tout cœur la stabilité politique et sociale en Haïti ».

Au cours de cette brève visite, aucun nouvel accord de coopération ni politique ni économique n'a été signé entre les deux pays. Pourtant, Haïti, avec sa population estimée à près de 12 millions d'habitants (11 911 819) exactement en 2018 n'a pas fait le poids devant Sainte-Lucie qui, avec ses 191 460 habitants estimés en 2019, a eu toutes les considérations de la délégation taïwanaise qui a pu séjourner durant trois jours sur son territoire. On est certains que la très forte délégation des hommes d'affaires qui suivait la Présidente en quête de reconnaissance diplomatique, de débouchés commerciaux et de terre d'investissement a eu le temps qu'il faudra pour discuter avec leurs homologues saint-luciens et les autorités de cet petit Etat anglophone dont la principale richesse reste le tourisme, de parler d'affaires et d'identifier les domaines dans lesquels le gouvernement de Castries souhaite donner la priorité. En fin de compte, l'escale de la Présidente taïwanaise n'aura servi à rien sinon qu'à permettre à Jovenel Moïse de croire qu'il tient toujours les rênes du pays. Bien qu'en réalité, il sait comme tous les Haïtiens que le pays est livré à lui-même et qu'aucune institution ni administration ne marche correctement pour ne pas dire qu'elles sont dysfonctionnelles depuis des mois voire depuis son arrivée au pouvoir.

Dans cette affaire de double langage à propos des deux Chines, un jour Port-au-Prince devra choisir laquelle des deux capitales, Pékin ou Taipei, peut servir davantage ses intérêts à long terme. Certes, il y a de la place pour deux, même plus. Sauf que dans le domaine diplomatique, particulièrement entre la République populaire de Chine (Pékin) et la République de Chine (Taipei), on ne peut faire deux chemins à la fois. Même Washington à un moment donné a été obligé de choisir entre les deux Chines. Et c'est Taipei qui a fait les frais au profit de Beijing dans les années 70 après la visite historique d'une semaine du Président américain, Richard Nixon en 1972, en Chine continentale qui a scellé, une fois pour toute, les rétablissements diplomatiques entre les Etats-Unis d'Amérique et la Chine communiste de Mao Zedong. Realpolitik et économique oblige!

Alors, un jour ou l'autre, les autorités haïtiennes auront à choisir entre un Taïwan qui a déjà tout donné sans grand espoir de garder ses alliés et une Chine continentale qui marche sur un pont d'or ne cherchant qu'à prendre sa revanche sur des anciennes puissances coloniales et impérialistes en ouvrant grande sa tirelire pratiquement sans contrepartie à des anciennes colonies d'Afrique et d'Amérique qui pataugent encore dans la misère et le sous-développement. La balle est dans le camp des dirigeants haïtiens suivant les intérêts d'Haïti et des Haïtiens, non ceux du Département d'Etat et de la Maison Blanche qui profitent des matelas de dollars des entreprisses chinoises pour gagner la guerre contre le chômage aux Etats-Unis.

C.C

As Police Capture Infamous Gang Leader: President Nominates a New Prime Minister, Fritz-William Michel

by Kim Ives

Besieged Haitian President Jovenel Moïse nominated his fourth prime minister on Mon., Jul. 22: Fritz-William Michel, 38.

Michel had been tapped to be the Planning Minister in the government of Moïse's previous PM nominee, Jean Michel Lapin. But Lapin's bid to be ratified by Parliament was foiled four times, leading him to offer his resignation on the morning of Michel's nomination.

Since Mar. 21, Lapin had been acting prime minister after the House of Deputies ousted his predecessor, Jean Henry Céant, on Mar. 18.

Michel's nomination was overshadowed by news of the capture of Anèl Joseph, an infamous gang leader who had eluded police and sowed terror in Haiti's Artibonite region and the outskirts of the capital, Port-au-Prince.

Haitian Police captured Joseph at the hospital Lumière de Bonne-Fin, in the town of Cavaillon, a few miles east of the southern city of Aux Cayes. He had gone there to receive care for a leg wound sustained during gang warfare around the Artibonite city of Gonaïves in June. The clash left eight people dead and several others wounded.

Joseph had escaped from several attempts by police to arrest him near his Artibonite base. Each time, he retaliated by attacking police stations.

Videos and pictures of Joseph lying naked, bruised, and dirty on his back on the ground under the boots of policemen flooded social media immediately after his arrest.

According to the Haitian daily *Le Nouvelliste*, which obtained a copy of Michel's curriculum vitae, the new PM nominee was the chief of staff of the Economy and Finance Ministry (MEF) until September 2018.

After leaving the College Catts Pressoir, Fritz-William Michel studied accounting from 2000 to 2004 at the National Institute of Administration, Management and Higher International Studies (INAGHEI) and administrative sciences at the Institute of Higher Commercial and Economic Studies (IHECE).

He also attended several seminars including the "National Course for Programming and Financial Policies" organized by the International Monetary Fund (IMF) and the Bank of the Republic of Haiti (BRH).

He then entered the MEF as a trainee in August 2004, becoming a technician in the Directorate of Studies and Budget Programming in the General Directorate of the Budget. He then became Chief Accountant in the General Directorate of Finance, then administrative and financial director at the Inspectorate General of Finances.

From December 2011 to July 2012, he held the position of Administrative and Financial Director at the Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development (MANDR).

After serving under Finance Minister Jude Alix Patrick Salomon, Michel joined the private sector as CEO of PM Agripro S.A. (founded in October 2016) and CEO of Express Transport and Distribution, and executive director of Carribean Products and Services.

Michel is a member of the federal council of the National Federation of Youth for Development (FNJD), where he holds the position of Budget Director.

He speaks Creole, French, and English. He is married and the father of one child.



Infamous gang leader Anèl Joseph shown just after his capture by Haitian police in the southern town of Cavaillon at a hospital where he had gone to treat a leg wound

Haiti's rumor mill and social media has been filled with numerous unsubstantiated allegations that Michel's champion was House of Deputies President Gary Bodeau, who met with President Moïse and Senate President Carl Murat Cantave just prior to the nomination. The rumors also allege without proof that Bodeau and Michel are close to Reynold Deeb, the COO of the Deka Group S.A., one of Haiti's largest importers, which distributes such well-known Haitian brands as Bongú, Actimed, Nutrigu, Bonlè, and Tempo.

"Nobody understands where the guy came from," said Steeve Khawly, a former presidential candidate of the Bouclier party which is close to the ruling Haitian Bald-Headed Party (PHTK) of President Moïse. "We're starting to see people whom we have never seen in politics, and we're not sure exactly where they're coming from, what their past is. In a difficult situation like this, we should have a prime minister who is accepted by all parties, capable of doing the transition or doing things differently. But that's not what we're seeing here... We're sensing that we're going to have more trouble coming soon. "

Over the past year, President Moïse has faced a growing national uprising of protestors demanding his resignation for his involvement in corruption related to the embezzlement and squandering of some $2 billion from the now-defunct PetroCaribe Fund, which was filled with revenues from cheap Venezuelan oil.



Former Finance Ministry chief of staff Fritz-William Michel is President Jovenel Moïse's new Prime Minister nominee

LE PREMIER PAYS PAUV



Les Etats-Unis sont le premier pays pauvre des pays riches du monde.



le capitalisme ne fonctionne pas



La pauvreté des Etasuniens – de la grande majorité d'entre eux – n'est pas seulement superficielle. Elle est profonde

Par Umair Haque

Comment le Capital prédateur a laissé les Etasuniens sans Capital – Pauvres, endettés et désespérés

L'Amérique nous offre le spectacle, effrayant et déroutant dans cette époque moderne, d'une nouvelle forme de pauvreté. Avec tous les problèmes qui en découlent : désespoir, suicide, violence, superstition, ignorance, haine, extrémisme. Que signifie exactement cette « nouvelle forme de pauvreté », cette étrange apparition d'une classe moyenne pauvre, dans un pays aussi riche ?

Je dis souvent que les Etats-Unis sont le premier pays pauvre des pays riches du monde. Les Etasuniens ne sont évidemment pas pauvres comme le sont les Congolais. Mais l'Etasunien moyen, pas seulement le paumé qui vit dans une roulotte, celui qui fait partie de ce qu'on appelle la classe moyenne, est maintenant pauvre. Il est fauché, lessivé, endetté, privé de ce que les gens au Canada ou en Europe tiennent pour acquis. La majorité des Etasuniens n'ont pas assez d'argent pour se loger, se nourrir, se soigner ou payer leurs factures. Il n'est donc pas surprenant que toute la société se retrouve dans un état chronique d'anxiété et de dépression, de désespoir et de rage. Alors qu'est-ce qui est à l'origine de ce paradoxe étrange et déroutant d'un pays riche aux habitants pauvres ?

Les Etasuniens, et tous ceux dans le monde qui essaient de ne pas reproduire leurs erreurs mais les reproduisent quand même parce que personne ne leur a dit ce que je vais vous dire, doivent comprendre une chose : La pauvreté des Etasuniens – de la grande majorité d'entre eux – n'est pas seulement superficielle. Elle est profonde. Ce n'est pas seulement qu'ils n'ont pas d'argent, qu'ils vivent au jour le jour, qu'ils ne peuvent pas épargner. La vraie vérité, c'est qu'ils n'ont plus d'argent parce qu'ils ne possèdent presque plus rien. Et ce "presque rien" c'est seulement le logement et la voiture. Il y a beaucoup, beaucoup plus de choses importantes à posséder dans une société - et aux Etats-Unis, les Etasuniens n'en possèdent aucune, ce sont les capitalistes prédateurs qui les possèdent.

En d'autres termes, le capitalisme a laissé les Etasuniens sans capital. C'est une découverte surprenante pour beaucoup d'Etasuniens qui ont été conditionnés comme les Soviétiques l'étaient, à croire pour toujours dans le capitalisme. Mais peut-être pas pour le reste du monde. Le capitalisme peut-il faire autrement que de concentrer tout le capital entre les mains des super riches, puis des méga riches, puis des ultra riches (au fait, on peut substituer le terme "entrepreneuriat", "multinationales" ou ce qu'on veut au terme "capitalisme prédateur", l'important, c'est le fond, pas la sémantique).

Permettez-moi de le dire sans détour. Le capitalisme prédateur a tellement exploité et spolié les Etasuniens que c'est comme s'il possédait chacune de leurs vies et qu'ils étaient obligés de la lui louer à des taux exorbitants. Le fait est que les Etasuniens ne possèdent plus rien du tout, et je ne parle pas seulement du fait qu'une double hypothèque grève leurs maisons, je parle de choses plus larges et plus essentielles comme les hôpitaux, les parcs et les systèmes de retraite. Des services de première nécessité qui unifient les sociétés autour des notions d'intérêt public et de bien commun, et qui sont la source d'une vie décente.

À qui appartiennent ces services ? Pas aux Etasuniens, et c'est pourquoi ils doivent les louer aux capitalistes prédateurs à des prix astronomiques. Et les autocrates au pouvoir espèrent tirer toujours plus de profits de cette situation anormale qui est tout le contraire de ce qui devrait être. Les Etasuniens trouvent étonnant, incompréhensible et dommageable de ne rien posséder, et donc de devoir payer autant pour pouvoir survivre, et donc de s'appauvrir. Mais qu'en est-il réellement ?

(Je ne veux pas être malveillant. J'ai de la sympathie pour les Etasuniens, j'ai même de peine pour eux et je crois que leurs systèmes et leurs idéologies leur ont fait un tort considérable. Mais voilà la situation : si l'Américain moyen ne peut pas s'offrir une assurance santé (ou s'il n'en a pas à travers son "emploi"), il est seul face à la mort. Mais, de toute façon, "l'assurance santé" aux Etats-Unis est assortie de "franchises" si élevées qu'on n'est pas vraiment assurés. Quand on doit payer de plus en plus chaque mois pour une assurance qui ne nous couvre pas comme il faut en cas de maladie – est-on vraiment propriétaire de sa propre vie, de sa santé et de sa force, de son corps ? Ou l'Etasunien moyen ne loue-t-il simplement la possibilité (de plus en plus mince) de continuer à exister tant que son assureur pense que c'est rentable ? C'est une question étrange, embarrassante et inquiétante, je sais. Alors, réfléchissons-y ensemble.

Prenons comme exemple, un accouchement – avoir un enfant est pourtant sans doute la capacité humaine la plus précieuse. Cela "coûte" aujourd'hui entre trente et cinquante mille dollars. Oui, vous avez bien lu ! C'est plus que ce que la plupart des Américains gagnent en un an. C'est insensé ! l'accouchement "coûte" moins cher partout ailleurs sur terre. Pour une très bonne raison.

Je mets "coûte" entre guillemets. Pourquoi ? La raison pour laquelle le "coût" est si élevé... est... eh bien... c'est que le capitalisme prédateur a besoin qu'il en soit ainsi. Besoin est le mot clé. Tous les prix et les coûts de l'économie américaine sont maintenant plus ou moins calculés à l'envers – bizarrement comme en Union soviétique. De combien de profits supplémentaires avons-nous besoin pour que le cours de nos actions monte ? De combien de profits supplémentaires avons-nous besoin ce trimestre ? Alors de combien faut-il augmenter les prix ? Bang ! Voilà pourquoi un accouchement coûte plus cher que le revenu moyen d'un Etasunien, tous impôts déduits.

Le "prix" de 30 000 à 50 000 dollars d'un accouchement est complètement artificiel. Quelques heures dans un hôpital avec une infirmière et un médecin, etc., sont loin de coûter aussi cher. La plus grande partie de cette somme va au capitalisme prédateur - et, ce qui est crucial, c'est que le prix est calculé à partir de leurs exigences de profit. Le principal travail des s, des PDG et des assureurs de la santé est d'évaluer le montant des profits qu'ils veulent réaliser- et cela n'a rien à voir avec la réalité économique. Par conséquent, les "prix" payés par les Etasuniens sont calculés à rebours à partir de ce dont le capitalisme prédateur a besoin pour augmenter ses profits chaque trimestre, c'est pourquoi les prix continuent à monter... mais jamais leurs revenus.

Si je dois "payer" des montants qui n'ont rien à voir avec la réalité, mais tout à voir avec les bénéfices dont quelqu'un d'autre a besoin pour s'enrichir - que suis-je ? Et que sont-ils ? Nous ne sommes pas vraiment égaux - et je ne suis pas vraiment libre. Ils ont du pouvoir sur moi - et ils s'en servent. Dans quel but ?

Ils s'en servent pour m'obliger à leur louer indéfiniment ma propre vie. L'un des actes les plus naturels et les plus fondamentaux de la vie est de mettre un bébé au monde. Pas de bébés, plus de nation en une génération. Pourtant, les Américains sont forcés de payer des sommes inouïes, sans lien avec les coûts réels, et qui augmentent chaque année, pour couvrir leurs besoins élémentaires - jusqu'au plus essentiel d'entre eux : l'accouchement. Mais c'est pareil pour tout - éducation, transport, retraite, etc. L'Etasunien moyen loue tous ces services à des prix astronomiques, insensés et consternants. Des prix qui les ont rendus pauvres - et qui ont rendu les prédateurs capitalistes incroyablement riches. Mais tous ces "services", c'est la vie même, mes amis.

Je les loue. Cela veut dire que je ne les possède pas. Je n'ai aucun droit sur aucun de ces services. Le mieux que je puisse espérer, c'est de pouvoir les louer à celui qui les possède. Et donc, aux Etats-Unis,



VRE DES PAYS RICHES !





Des hommes bien souvent sans abri demandant de l'aide dans les rues

règne cette situation bizarre où des personnes privées sont propriétaires des hôpitaux, des systèmes de santé, de systèmes de retraite, des banques, des collèges, des universités – il y a très, très peu d'établissements publics. On peut même dire que la masse monétaire étasunienne appartient au privé. Les Etasuniens ne possèdent rien de tout cela parce qu'ils n'en ont pas le droit – à la différence des Européens - et comme ils ne possèdent rien, ils doivent tout louer.

(Et comme aucun propriétaire ne va leur en faire cadeau, sauf peut-être les églises ou les philanthropes, il faut bien en passer par toutes leurs conditions.)

OK. Où est-ce que je veux en venir ?

Quand on y pense, les Américains sont profondément et absolument pauvres – si profondément que personne n'a encore vraiment compris leur situation. Ils ne possèdent rien. Sauf peut-être une télé, un ordinateur, des trucs comme ça. Mais la plupart des Américains ne sont pas propriétaires de leur propre maison - la banque l'est, l'hypothèque n'est jamais entièrement remboursée. Ils vivent toute leur vie sur du crédit revolving. Ce qu'ils possèdent est négligeable, juste quelques objets personnels.

Ce que les Américains ne possèdent absolument pas - et c'est une chose dont personne n'a vraiment conscience, je pense –ce sont des biens publics. Ils ne possèdent pas de système de santé, ni de système d'éducation, ni de système de retraite, ni de système de protection de l'enfance. Car rien de tel n'existe aux Etats-Unis. Alors que pourraient-ils bien posséder ? C'est cette question que je veux maintenant aborder.

Il y a un type de propriété que l'on pourrait appeler la propriété profonde. C'est une propriété différente de la propriété privée. Le Service national de santé britannique (NHS) n'appartient à personne et à tout le monde - aux villes, aux régions et aux mégapoles. Mais ce n'est pas parce que j'habite dans l'un de ces endroits que je peux "vendre" le NHS. Mes droits sont différents de ceux d'un propriétaire privé. Je peux utiliser le NHS. Je peux le changer. Je peux y accéder. Tout cela est gratuit - précisément parce que je le possède.

Voyez-vous à quel point ces deux notions de propriété sont différentes ? L'une est capitaliste : Je suis un propriétaire privé, c'est-à-dire une calculatrice humaine égoïste, sans âme, qui maximalise son profit. L'autre est sociale-démocrate : Je suis un propriétaire public, nous possédons ces biens tous ensemble, nous les partageons collectivement, nous en sommes les gardiens.

Voyez-vous à quel point les motivations sont différentes ? Le but du capitaliste prédateur est d'exploiter, parce que c'est un propriétaire privé - il se fiche du prix qu'une chose coûte à quelqu'un d'autre, en fait, plus elle coûte cher, mieux c'est pour lui. C'est pourquoi les assurances santé privées étasuniennes ont tellement augmenté le prix de l'accouchement qu'il dépasse le revenu annuel moyen des Américains. Mais cela ne s'est pas produit dans les pays européens - parce que la motivation d'un propriétaire public est d'être un gardien, un ami, un partenaire, un allié. Il ne s'agit pas de tromper, d'exploiter, de dévaloriser et d'asservir. Les propriétaires privés augmentent les prix, les propriétaires publics les maintiennent bas.

(Permettez-moi une petite digression. C'est là que l'économie du XXIe siècle diverge de l'économie du XXe siècle. Marx voulait abolir la propriété, ce qui est impossible quand on y pense. La propriété publique ne signifie pas que personne ne possède rien - cela signifie que les biens publics sont "possédés" d'une manière très différente de la propriété privée, avec des responsabilités, des droits et des privilèges différents).

Revenons maintenant aux Etasuniens. Pourquoi sont-ils désormais si pauvres que la majorité d'entre eux ne peuvent pas trouver 1 000 dollars en cas de problème ? Eh bien, repensons à la propriété superficielle et à la propriété profonde. Mettons que j'ai un ordinateur, une télé et quelques jeans de marque... Tôt ou tard, je vais tomber malade. Mon enfant va avoir besoin d'aller au collège. Mes parents auront besoin d'une retraite, et de soins. Et pan ! Tant pis pour mes belles affaires ! Je vais probablement devoir les mettre au clou pour payer tout cela – sauf si j'ai la propriété collective de ces services élémentaires.

Vous comprenez ? La propriété collective des services publics est plus précieuse que la propriété individuelle. Le fait que je sois copropriétaire d'un système de santé, de retraite, d'éducation et de protection de l'enfance a beaucoup plus de valeur que de posséder des quantités infinies de biens de consommation aussi désirables soient-ils. Pourquoi ? Parce que les services listés dans la première liste sont primordiaux : je préférerai toujours la santé de mes enfants ou de mon conjoint à mes gadgets (en tout cas si je suis sain d'esprit). Donc, si vous ne possédez aucun bien commun... vous perdrez probablement aussi vos biens personnels. Vous serez obligé de vendre tous vos beaux jouets étincelants - ou de les hypothéquer - pour payer des services de base, le jour où vous en aurez besoin. Vous finirez piégés dans un cercle vicieux de dettes - quoi que vous fassiez.

Et c'est exactement ce qui se passe aux Etats-Unis. La conséquence de ne rien vraiment posséder est que les Etasuniens sont perpétuellement endettés (l'Etasunien moyen a désormais une valeur nette négative et il meurt endetté, sans avoir jamais réussi à équilibrer son budget de toute sa vie), précisément parce qu'année problématique après année problématique, il doit dépenser plus d'argent qu'il n'en a pour pouvoir simplement survivre. Les Américains ne sont pas pauvres parce qu'ils ne travaillent pas assez - ils travaillent très, très dur, en fait -, ils sont pauvres parce qu'ils sont les victimes d'un système complètement truqué. Ils doivent acheter leur survie, jour difficile après jour difficile, à des capitalistes prédateurs qui en sont venus à posséder tout ce qui a de la valeur dans la société. Sinon, comment un pays riche serait-il perpétuellement endetté... peu importe les efforts qu'il a déployés... peu importe le peu qu'il a dépensé... peu importe ce qu'il a fait ?

Le cercle vicieux est le suivant : les Etasuniens ne possèdent plus rien. Ni leur maison, ni leur voiture, ni leur ordinateur, ni leur télévision, qui sont tous achetés avec des crédits de plus en plus importants. Mais c'est parce qu'ils ne possèdent aucun des biens communs dont ils ont besoin : systèmes de santé, retraite, éducation, etc. Ne les possédant pas, ils doivent les louer à des capitalistes prédateurs, qui leur imposent les tarifs les plus monstrueux de l'histoire moderne. Dix, cent, mille fois plus qu'au Canada, de l'autre côté de la frontière.

Les Etasuniens ont été obligés d'hypothéquer même leurs biens de consommation courante et leurs actifs parce qu'ils ne possèdent pas de biens publics. Privés de la propriété profonde, la propriété de biens publics, les Etasuniens ont perdu aussi leurs biens personnels. Les Etasuniens se sont ruinés parce qu'ils ont été obligés de racheter perpétuellement leur droit de vivre (à crédit) à des capitalistes prédateurs.

Je vais le dire autrement, pour que vous compreniez bien.

Qu'est-ce qui arrive à des gens dont la vie est suspendue au fil du crédit ? Eh bien, leur vie ne leur appartient pas. Ils n'ont aucun droit. Comment appelle-t-on les gens qui ne sont même pas propriétaires d'eux-mêmes ? Eh bien des serfs ou des esclaves ou des domestiques. Les Etasuniens sont un des pires exemples de peuple maintenu dans la servitude de l'histoire moderne. Cette fois, non pas par des hommes qui se disent "rois", ou "nobles", mais par une idée étrange et perverse du "capital" lui-même - ou du moins de ce que l'économie étasunienne en a fait.

Selon la bizarre interprétation étasunienne du "capital", ce dernier ne peut être que privé et il ne peut être accumulé, manipulé, utilisé que pour produire un profit maximum. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons posséder en commun, partager, protéger et sauvegarder, alimenter et soigner. Le Capital est une plantation, une arme à feu, un hedge fund, un plan de sauvetage - pas un parc, une bibliothèque, un chef-d'œuvre, un grand théorème, une planète, un monde.

Qu'est-ce que le capital ? C'est tout ce que les Etasuniens n'ont pas. Non, je ne parle pas seulement de choses matérielles. Je parle des droits, de la propriété, des responsabilités. Personne ne possède la planète, la démocratie, l'avenir. Tout le monde possède la planète, la démocratie, l'avenir. Chaque insecte, arbre, abeille. Chaque rivière, océan, montagne. Chacun se possède soi-même. D'abord et avant tout. Ou alors, ce ne sont que des esclaves, n'est-ce pas ? Personne ne possède votre droit d'exister, sauf vous. Et pourtant, en Amérique, vous n'avez même pas le droit d'exister. Ceux qui ont ce droit vous ont pris en gage. Vous devez leur racheter indéfiniment votre droit de vivre et ils vous prendront tout.

Capital n'est donc pas le bon terme. Il n'exprime pas, n'éclaire pas, n'explique pas le phénomène que je viens de décrire. Mais c'est le seul que nous ayons pour l'instant. En tout cas, j'espère que vous avez compris comment on en est arrivés là où nous en sommes.



Le capitalisme a laissé les Etasuniens sans capital

Umair Haque 10 juin 2019
Traduction : Dominique Muselet
Salaire à vie 7 Juillet 2019

Lettre ouverte aux militants qui veulent rester fidèles à la classe ouvrière et à ses intérêts historiques

Par le Comité d'organisation des socialistes internationalistes (COSI)



Cher(e)s camarades,

Pour la vingtième semaine consécutive, des millions et des millions d'anonymes ont à nouveau exprimé leurs aspirations profondes : « *Système dégage ! Souveraineté populaire !* »

Ce mouvement du peuple tout entier pour la démocratie, la souveraineté nationale et la souveraineté populaire, met à l'ordre du jour la convocation immédiate de l'Assemblée constituante souveraine, qui actera le départ définitif du régime rejeté par les masses, et définira la forme et le contenu des institutions de cette Algérie nouvelle à laquelle des millions aspirent.

Armés de toute l'expérience d'un siècle, au moins, des combats de la classe ouvrière internationale et de son avant garde, et des peuples opprimés par l'impérialisme, nous savons que pour imposer cette assemblée constituante souveraine qui ouvrira la voie à une issue positive, la classe ouvrière algérienne devra prendre la direction des masses opprimées, ce qui pose tout le problème de son indépendance politique.

Mais voilà, comme vous le savez, le 26 juin, en scellant un *« Pacte pour une véritable transition démocratique »* avec d'autres partis – dont certains représentent une fraction de la bourgeoisie compradore subordonnée à l'impérialisme –les dirigeants du Parti des travailleurs (PT) d'une part, et du Parti socialiste des travailleurs (PST) de l'autre, deux partis qui se réclament de la révolution prolétarienne, ont franchi une ligne rouge.



Cette alliance n'est pas circonstancielle, sur un point particulier de la lutte tel que celle nécessaire contre la répression ou en défense des libertés démocratiques, ou les organisations et partis tout en agissant ensembles conserveraient leur indépendance, selon le vieux principe du mouvement ouvrier de *« marcher séparément frapper ensemble »*, mais « un pacte » fondé sur la lutte commune pour le pouvoir entre des organisations et des partis politiques d'extraction historique, de programmes divergents, entre des organisations se réclamant des travailleurs et des avocats de la bourgeoisie et de son état.

En effet le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), et l'Union pour le Changement (UPC) sont parmi les signataires.

Le RCD qui a été représenté par trois ministres dans le premier gouvernement Bouteflika/Benflis lorsque celui-ci réprimait dans le sang le soulèvement de la jeunesse en Kabylie, n'a jamais caché, à travers son programme, son attachement *« à une économie de marché sociale et étique »*, à une *« privatisation accélérée des entreprises publiques »*, et son soutien aux mesures et recommandations du FMI et de la banque mondiale.

L'UPC, présidée par Zoubida Assoul, est une coquille vide. Ce parti et sa principale dirigeante ont soutenu, au début du mouvement populaire, la candidature, à l'élection présidentielle avortée, de Ghédiri, général major à la retraire, une' candidature propulsée par une partie de la hiérarchie militaire. Avant ce haut fait d'arme Zoubida Assoul participait à « la Moutawana », aux côtés de Ahmed Benbitour, ex premier ministre, et de Bénaouari, ex ministre des finances et actuel PDG de plusieurs fonds financiers privés dont celui de la banque française la Société Générale.

Il y a également parmi les signataires deux résidus de la crise du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS), parti stalinien historique : le Mouvement Démocratique et Social (MDS) et le Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD).

Le MDS s'est reconverti totalement à « l'économie de marché » et dans son tout récent conseil national s'est opposé à la revendication de l'assemblée constituante souveraine. Le PLD, fait encore plus fort. Moulay Chentouf, son principal dirigeant, écrit dans un message, publié par El Watan le 21 mai et par le soir d'Algérie le 23 du même mois : *« L'ANP doit être la garante du caractère pacifique de la transition et de son issue démocratique. l'ANP est la force la plus avancée et la plus organisée de l'Etat et de la société. C'est pourquoi, le peuple compte sur son armée pour l'accompagner dans le processus révolutionnaire qu'il mène. L'ANP est priée instamment de s'inscrire pleinement dans le sens des revendications du peuple en traduisant concrètement et dans l'urgence son slogan majeur : « système dégage » par la dissolution de tous les partis politiques sans exception et de toutes les organisations syndicales. »*

La qualité des signataires, et leur programme, permettent- de saisir pleinement le contenu du « pacte » signé.

Dans la déclaration du 30 juin du Comité d'Organisation des Socialistes Internationalistes (COSI) il était précisé : « .le pacte a été élaboré pour que chaque parti séparément et tous ensemble puissent s'y reconnaitre. Incontestablement la situation politique actuelle, la nature de la politique du régime et les aspirations du mouvement populaire sont parfaitement abordés par la déclaration. Des revendications radicales sont même insérées dans ce « pacte politique ».

Mais cela n'est pas l'essentiel. Il est ailleurs.

En effet il est écrit « (que) « ***aucune négociation et aucune transition démocratique ne sont possibles*** (c'est nous qui soulignons) » puis suit une série de conditions adressées au régime.

En d'autres termes une négociation avec le régime pour s'entendre sur une période de transition est possible. Et dans ce cas il faudrait sans aucun doute aboutir *« à un compromis »* avec le système. Ce n'est ni plus ni moins que ce qu'a demandé le principal responsable du FFS. Il a dit dans son intervention *« qu'il faudra bien aboutir à un compromis »*. Ali Benflis qui parle pour la hiérarchie militaire ne dit pas autre chose dans son interview *« impérieuse nécessité d'un grand compromis national»* donnée au « *Quotidien d'Oran* » mardi 25 juin.

Des questions se posent et sont posées aux formations politiques qui se réclament du mouvement ouvrier.

En évoquant les conditions d'un possible dialogue avec le système « le pacte politique » ne tourne t il pas le dos au mouvement populaire qui depuis 19 semaines dit « système dégage », « la parole au peuple » ? « Le pacte politique » n'a-t-il pas saisi ainsi la main tendue de Gaid Salah a qui les millions de marcheurs chaque semaine cherchent à l'aider à quitter le pouvoir ? Et cette main tendue refusée jusque là, au point que l'élection présidentielle du 4 juillet a été annulée et que la nouvelle échéance électorale n'a toujours pas été annoncée, n'est-elle pas l'essentiel de la politique du système et là saisir ne constitue t-elle pas une bouée de sauvetage pour le régime ? »

suite à la page(16)

Porto Rico : Des centaines de milliers dans les rues pour demander justice!



Mobilisation Populaire pour demander la démission immédiate du gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rosselló

Par Alan Benjamin & Eduardo Rosario

Entretien avec Eduardo Rosario, président de la section new-yorkaise du Conseil du travail pour le développement de l'Amérique latine (LCLAA, AFL-CIO).

Alan Benjamin: NYC LCLAA a convoqué une conférence de presse pour demander la démission immédiate du gouverneur de Porto Rico, Ricardo Rosselló. Pourquoi cet appel et qu'est-ce qui se passe sur le terrain à Porto Rico?

Eduardo Rosario: Nous aurons une conférence de presse plus tard dans la journée (le 19 juillet) pour exprimer notre solidarité avec le mouvement syndical portoricain qui défilera à San Juan et à travers Porto Rico pour exiger la démission de Rosselló.

Le peuple portoricain a dit: «Assez, c'est assez!» - «*Ya No Aguantamos Más*!» (Nous n'en pouvons plus !) Ils en ont marre d'un gouverneur - et d'un gouvernement - qui ne font que servir les intérêts du département d'État américain, poursuivant ainsi la relation coloniale entre Puerto Rico et les États-Unis.

Des centaines de milliers de Portoricains ont défilé et manifesté contre le gouvernement corrompu de Rosselló au cours de la semaine écoulée. Mercredi, environ 500 000 personnes sont descendues dans les rues lors de la plus grande manifestation jamais organisée à Porto Rico. La colère est telle que, comme nous venons de le savoir aujourd'hui, l'Association de la police de Porto Rico, qui représente plus de la moitié des forces de police de l'île, s'est associée à l'appel lancé pour que Rosselló démissionne.

Alan Benjamin: Qu'est-ce qui a déclenché cette semaine de mobilisations de masse?

Eduardo Rosario: La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été la révélation par le Centre pour le journalisme d'investigation de 889 pages d'une conversation sur Telegram entre Rosselló et ses principaux conseillers, révélant son attitude misogyne, homophobe, sexiste, humiliante et irrespectueuse à l'égard du peuple de Porto Rico, même ceux qui sont morts pendant et après l'ouragan María.

Mais ce n'est pas tout. De hauts responsables passés et présents de l'administration de Rosselló ont été arrêtés pour leur participation à des opérations de blanchiment d'argent impliquant des investisseurs dans des fonds vautours spéculatifs. La corruption est généralisée. Des millions de dollars ont été volés sous les yeux de Rosselló dans les coffres publics, y compris 18 millions de dollars destinés au fonds de secours de l'ouragan María. A ce qu'on raconte, Rosselló savait ce qui se passait et aurait pu être impliqué.

Dans l'intervalle, la Commission de contrôle budgétaire non élue qui gère l'économie de Porto Rico - au nom de l'administration du remboursement d'une dette qui n'a jamais été contractée par le peuple portoricain et qui ne lui a pas profité - a réduit considérablement les retraites des travailleurs; austérité imposée; et fermé 230 écoles publiques, tout en mettant en avant un programme brutal de privatisation des écoles, entre autres mesures anti-travailleurs.

La Commission de contrôle budgétaire est elle-même un repaire de corruption. La Commission n'a pas débloqué tous les fonds à destination de l'île, alors qu'environ 30 000 maisons ont encore recouvertes de bâches bleues.

Les Portoricains disent: «Ya Basta!» - «On en a assez!» Ils sont inébranlables. Ils marchent sans inquiétude. Ils veulent la justice maintenant! Ils ne s'arrêteront pas tant que Rosselló n'aura pas démissionné! '

Alan Benjamin: Que peuvent faire les militants des droits syndicaux et les partisans de l'autodétermination de Porto Rico pour soutenir cette lutte?

Eduardo Rosario: Plus de 100 étudiants en médecine portoricains à Guadalajara, au Mexique, ont organisé de grandes marches sur leur campus en solidarité avec le peuple portoricain se battant pour la justice. Des actions similaires se déroulent sans aucun doute dans d'autres villes. Le peuple portoricain a besoin de la solidarité syndicale internationale. Ils ont besoin de savoir que *no están solos*, qu'ils ne sont pas seuls,

Les messages de solidarité avec cette lutte peuvent être envoyés à New York City LCLAA à <nyctaino@gmail.com>. Tous les messages seront transmis au mouvement syndical de Porto Rico.

Interview réalisée le 19 juillet 2019
The Organizer juillet-août 2019

Juillet de douleur nationale haïtienne, Juillet d'héroïsme cubain



Marines américains patrouillant dans les mornes d'Haïti. « Et ce fut l'Occupation américaine de 1915 à 1934 : une immense et sanglante déchirure dans le tissu social et mental haïtien »

Par Frantz Latour

28 Juillet 1915

Une violente secousse géopolitique causée par les «Blancs» qui débarquaient le 28 juillet 1915 aura sapé les fondements d'indépendance et de souveraineté du peuple haïtien. Ce fut un Juillet de douleur nationale lorsque «chut le grand mât et s'effondra le Choeur / La pierre incorruptible avait quitté sa couche». Et ce fut l'Occupation américaine de 1915 à 1934 : une immense et sanglante déchirure dans le tissu social et mental haïtien. Car en plus d'être venus nous «enseigner avec la honte / la délation et la servilité», les yankees ont impitoyablement liquidé la résistance caco et assassiné ses valeureux chefs, notre glorieux Charlemagne Péralte et son lieutenant Benoit Batraville.

Sans doute l'occupation stabilisa la monnaie nationale, réduisit temporairement la corruption endémique dans l'administration publique et brisa la série de coups d'État militaires, sanglants à l'occasion, qui marquaient jusque-là les successions présidentielles. Mais par ailleurs, ce fut une vraie catastrophe pour le pays. Des milliers de carreaux de terre furent sacrifiés, concédés à des capitalistes qui s'abattirent sur le pays comme une nuée de sauterelles. La majorité des terres accordées faisaient partie des riches plaines du nord de la vallée de l'Artibonite. «Dans le Nord, écrit Georges Séjourné, on expulsa 50.000 Haïtiens dont un grand nombre émigrant en République dominicaine fut victime des vêpres trujillistes d'octobre 1937».

Pendant les 19 ans d'occupation, plus de 300.000 Haïtiens abandonnèrent le pays pour ne plus revenir. Selon Suzy Castor, «l'émigration clandestine représentait entre le tiers et la moitié de l'émigration légale…pour l'année 1920, on estimait à environ 50.000 hommes les émigrants haïtiens à Cuba». Parallèlement se développa un prolétariat agricole plutôt saisonnier et du reste noyé dans la masse paysanne qui travaillait sans salaire aucun au rythme d'une impitoyable corvée, «la plus grande maladresse que nous ayons commise», confessait un officiel américain.

À la fin de l'occupation, la majorité de la population se trouvait dans le même état de misère, d'ignorance, de superstition, de délabrement et de retard qu'avant 1915. Les violentes répressions de la population qu'on avait désarmée contribuèrent à éloigner la paysannerie de la scène politique et à la rendre apathique, faisant ainsi d'elle une proie beaucoup plus facile et malléable pour l'élite pourrie détentrice du pouvoir : les féodaux, la bourgeoisie import-export et les politiciens corrompus *dokale*.

Sous l'occupation, l'économie haïtienne devint complètement dépendante des Etats-Unis, le commerce fondamentalement orienté vers le pays de l'Oncle Sam. Un emprunt en 1922 vint lier solidement le pays. Cette dépendance entraîna la subordination de notre monnaie. Mieux, ou pire, le gouvernement haïtien ne pouvait, sans autorisation expresse de l'occupant, disposer d'un seul centime pour les dépenses publiques. De sorte que dépendant «dans le domaine de la production, du commerce, des finances publiques, Haïti n'était simplement qu'un appendice des Etats-Unis vulnérable à toutes les vicissitudes de l'économie américaine».

L'aspect le plus négatif et le plus pernicieux de l'occupation fut la mise en place d'une armée pour combattre le peuple, le réprimer au moindre signe de rébellion contre le statu quo de l'occupation, contre les intérêts américains. Le renforcement du pouvoir de la police rurale, et la centralisation militaire elle-même étaient telles que le pouvoir politique était concentré à Port-au-Prince. Il ne restait plus rien de l'esprit de la première armée indigène, celle qui pouvait prétendre assumer une mission patriotique, malgré ses dérives et ses excès. Les campagnes pacifiées, l'occupant se tourna vers les villes où certains intellectuels étaient trop remuants à son goût. Et au sein de la classe moyenne, les marines trouvèrent les gens qu'il fallait pour assurer la répression.

Au final, ce mois de Juillet 1915 a été un mois très sombre, douloureux pour les patriotes haïtiens qui ont vu les yankees, grâce à leur puissance militaire et économique, humilier la souveraineté nationale, pénétrer et vassaliser notre économie, créer un état de complète dépendance, déposséder la paysannerie forcée à l'exil vers les champs de canne à sucre de Cuba et de la République dominicaine, renforcer des conflits historiques, comme le préjugé de couleur, et consolider la centralisation fiscale, marchande et militaire.

«L'occupation n'améliora rien et compliqua presque tout». Ce fut un désastre dont le pays n'arrive pas encore à se relever.

26 Juillet 1953

Comparé à ce Juillet de malheur et de douleur pour Haïti, quelle fierté et quelle gloire pour nos sœurs et frères cubains le souvenir de ce 26 Juillet 1953. Juillet d'héroïsme quand un groupe de 150 jeunes révolutionnaires, conduit par Fidel Castro, a mené une opération contre la caserne de la Moncada située à Santiago de Cuba. Cette attaque devait donner le signal d'un soulèvement général contre le dictateur Batista, qui avait pris le pouvoir par la force et avec l'aide des USA, le 10 mars 1952.

Ce coup d'état militaire, avec l'alliance de l'impérialisme yankee, précipita Cuba dans un retard terrible, une grande crise politique, et instaura une dictature sanglante. Dès le début, il y eut une prise de conscience de la gravité de la situation dans laquelle Batista avait plongé le pays et de l'absence d'une force politique capable de faire face à la tyrannie et de la renverser. Il jeunes, dirigé par Fidel Castro, se donna pour tâche de préparer, comme première étape, l'attaque de la caserne Moncada à Santiago de Cuba et de celle de Carlos Manuel de Céspedes à Bayamo, actions qui ont été menées le 26 juillet 1953. Juillet héroïque car malgré la détermination, le courage et le nationalisme des forces révolutionnaires, les deux attaques se soldèrent par un échec. Mais ce n'était que le début de la lutte de jeunes patriotes, conscients et déterminés pour la libération de leur pays.

Le plus difficile dans l'assaut à la «Moncada» n'était pas d'attaquer la caserne et de la prendre, mais plutôt le gigantesque effort d'organisation, de préparation, d'acquisition de ressources



Façade de la caserne Moncada, trouée de balles après l'assaut donné par les membres du Mouvement 26 juillet sous la direction de Fidel Castro.

fallait bouger.

Un noyau initial de lutte se consacra à la création et à l'instruction des premiers groupes de combat, avec l'idée de participer à la lutte commune avec toutes les autres forces d'opposition. Mais ces dernières emmêlées dans des luttes internes pour le pouvoir et les ambitions personnelles n'avaient pas la détermination nécessaire pour lutter et renverser la dictature de Batista. C'est alors que Fidel, déjà sur le terrain et convaincu qu'il ne pouvait rien attendre de ceux qui, jusqu' à présent, avaient l'obligation de diriger le peuple dans sa lutte, prit la décision de mener à bien la Révolution.

C'est ainsi qu'un groupe de et de mobilisation. Les efforts ont été frustrés à la minute culminante et finale de la prise d'assaut. Des facteurs accidentels désarticulèrent l'action. Beaucoup de ces jeunes, courageux, ont été vilement assassinés et d'autres emprisonnés après une résistance tenace à la soldatesque de Batista.

Comme il a été dit dans le Rapport Central du 1er Congrès du Parti communiste cubain: «L'assaut de la Moncada n'a pas signifié le triomphe de la Révolution à ce moment même, mais a indiqué le chemin et a tracé un programme de libération nationale qui ouvrirait à notre patrie les portes du socialisme. Dans l'Histoire, les revers

suite à la page(17)

La mémoire au service des luttes : Billie Holiday

Par FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 60 ans, le 17 juillet 1959, la grande chanteuse de blues et de jazz, Eleanora Fagan, plus connue sous son nom de scène Billie Holiday, décédait.

Née le 7 avril 1915 à Philadelphie d'un père guitariste de jazz et d'une mère aide-ménagère et cuisinière, elle passa son enfance à Baltimore où elle fait face à la pauvreté et à la misère.

Suite à des actes de délinquance, elle est placée à plusieurs reprises dans des maisons de redressement pour jeunes noirs. Elle y rencontre la violence sous sa forme la plus brutale : le viol.

Rejoignant sa mère à New York en 1928, Billie effectue des petits travaux de ménages et est contrainte de se prostituer pour survivre. Quelques mois plus tard, elle est incarcérée pour prostitution.

À sa sortie de prison, elle se lance dans la petite restauration avec sa mère. Elle chante



parfois dans des bars et s'inscrit dans plusieurs auditions. Elle est retenue au Log Cabin de Harlem comme chanteuse rémunérée au pourboire. Elle prend alors le nom de Billie Holiday.

Repérée par le producteur John H. Hammond de la compagnie de disque Columbia, elle enregistre son premier morceau, Your Mother's Son-in-Law et Riffin' the Scotch. Elle devient rapidement une vedette et connait plusieurs succès.

Elle est néanmoins contrainte d'écourtée ses tournées à cause du racisme dans les États du Sud dans lesquels elle ne peut ni chanter, ni même réserver une chambre d'hôtel ou aller au restaurant avec les musiciens de son orchestre.

Cette expérience du racisme la mène logiquement à dénoncer la ségrégation dans ses chansons.

En mars 1939, un jeune professeur de lycée, Abel Meeropol écrit sous le pseudonyme Lewis Allan, un poème sur le lynchage des Noirs et propose à Billie Holiday de le mettre en musique et de l'interpréter. Billie accepte immédiatement d'autant plus qu'un membre de sa famille a été lynché, lapidé et brulé.

La chanson Strange Fruit devint un des symboles de la lutte pour l'égalité.

Alcoolique et toxicomane Billie dilapidera sa fortune dans ses consommations. Elle meure le 17 juillet à l'hôpital des suites d'une cirrhose. Elle reste dans l'histoire une des voix de l'antiracisme et de la lutte pour l'égalité.

Repose en paix sœur et camarade.

Texte FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Sahara Occidental: « Un pays converti en prison »

Par Eugenio García Delgado

Le Maroc a construit le plus long mur militaire du monde au Sahara occidental.

Tindouf, Algérie - Avec 2720 kilomètres, la barrière qui sépare au Sahara Occidental les zones occupées par le Maroc et celles libérées par le Front Polisario, représente la plus longue muraille militaire en fonction dans le monde et la deuxième de toutes celles existantes, derrière la muraille de Chine.

Depuis la distance de sécurité obligatoire de cinq kilomètres imposée par un champ de mines, le mur séparant les zones libérées des zones occupées du Sahara occidental - seul territoire d'Afrique non encore décolonisé et dont la puissance administratrice internationalement reconnue reste l'Espagne - ne ressemble qu'à un grand monticule de sable en plein désert. Cependant, avec des jumelles ou un téléobjectif, vous pouvez voir les soldats marocains et leurs postes de garde.

Ce mur militaire, inconnu et objet de silence, est le plus long du monde en service, avec 2 720 kilomètres, et le deuxième plus long de la planète, juste derrière la Grande Muraille de Chine (21 196 km).

À une époque où l'actuel président des USA, Donald Trump, a remis les murs si en vogue avec son désir de continuer celui qui existe déjà entre son pays et le Mexique -avec une longueur de 1.123 km-, il faut signaler, pour comparer et situer à sa juste mesure celui qui divise le Sahara occidental, que la barrière israélienne en Cisjordanie palestinienne mesure 819 kilomètres ; le mur qui se dresse entre le Pakistan et l'Inde est de 750 kilomètres ; celui qui divise les deux Corée mesure 248 kilomètres ; la clôture de Melilla en fait 12 et celle de Ceuta 8 . Le mur historique de Berlin faisait 155 kilomètres.

Le mur du Sahara occidental n'est pas une construction linéaire, mais une succession de six barrières construites entre 1980 et 1987, en pleine guerre entre le Front Polisario et le Maroc, après l'occupation alaouite - avec la Marche verte, en 1975-, et le retrait définitif de l'Espagne de sa 53ème province, un an plus tard.

Une idée israélienne

« Lorsque la Mauritanie a abandonné le conflit en 1979, le Front Polisario avait réussi à récupérer 80% du territoire sahraoui et nous avons dû nous concentrer sur un seul ennemi : le Maroc. En 1980, seul ce qu'Hassan II appelait " le triangle utile " était sous son contrôle, formé par El Ayoun, pour la pêche, Bou Crâa, pour les phosphates, et Smara, plus la pointe de Dakhla, au sud, également très riche en poisson. Par ailleurs, l'armée sahraouie effectuait des incursions dans le sud du Maroc. Voyant qu'ils allaient perdre cette guerre d'usure de guérilla, les conseillers militaires israéliens ont conseillé à Hassan II de passer de la tactique offensive à la tactique défensive et de construire le mur. Le régime marocain est le régime arabe le plus proche d'Israël dans l'histoire, et de nombreux Juifs marocains vivent dans ce pays, ce qui explique cette relation étroite. Par exemple, le promoteur des accords de paix entre l'Egypte et Israël après la guerre de 1973 a été Hassan II » - Casablanca a accueilli en mars 1979 la signature de cet accord, qui a mis fin à l'état de guerre dans lequel ils vivaient depuis plus de 30 ans -, assure Mohamed Ouleida, militaire et actuellement directeur du Musée national de la Résistance, situé dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf (Algérie).

Tiba Chagaf, cofondateur de la plateforme de jeunes Cris contre le mur marocain, ajoute un autre détail : « L'ancienne ministre française de la Culture et actuelle directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, est une juive marocaine, sa famille vient d'Esaouira et son père, André Azoulay, a été conseiller des rois du Maroc Hassan II et Mohammed VI. C'est pourquoi l'UNESCO ne reconnaît pas la culture sahraouie et ne la protège pas de l'extermination dans les territoires occupés. L'idée de construire le mur était, bien sûr, celle d'Israël, mais soutenue par la technologie et l'ingénierie françaises et usaméricaine, et financièrement soutenue par les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le reste des monarchies du Golfe. Nous ne savons pas combien sa construction a coûté, mais nous savons que pendant la guerre, le Maroc dépensait près d'un million d'euros par jour rien que pour son entretien ».



Le soldat Mohamed Ouleida montre, au Musée de la Résistance de Tindouf, une maquette du mur construit par le Maroc qui divise le Sahara occidental. Photo Eugenio Delgado



Manifestation contre la division du Sahara occidental. Photo Plateforme Cris contre le Mur

Cette plateforme organise des visites au mur tous les deux mois, plus deux grands rassemblements à Pâques et à Noël. Ils y dressent une gigantesque tente face à sa partie nord, y mènent des activités culturelles et informatives et, en somme, ils sont ceux qui approchent le plus près du "mur de la honte", comme ils l'appellent. Leur objectif est de le rendre visible au niveau international, de sensibiliser les jeunes Sahraouis à son existence, et de « rappeler aux soldats marocains qu'il y a des gens qui possèdent cette terre et qui continuent à la revendiquer, que la flamme de la lutte ne doit pas s'éteindre ».

Comment est le mur ?

Chagaf décrit physiquement le mur marocain : « Devant lui s'étend une large bande minée. Puis, une clôture en fil de fer. Ensuite, il y a les tranchées, suivies d'un mur qui, selon l'endroit, est fait de pierre, d'adobe ou de sable, mesurant entre un et trois mètres, où il y a plus de 150 000 soldats marocains. Derrière cette armée, il y a une tranchée de deux mètres, car le Front Polisario possède des chars qui peuvent franchir des obstacles de 1,5 mètre. Au-dessus de la construction se trouvent des radars et des mitrailleuses. Et enfin, à l'arrière, ils ont des unités lourdes : chars, blindés ou mortiers ».

« Entretenir tout cela aujourd'hui coûte 3,5 millions d'euros par jour, puisque tous les cinq kilomètres il y a une base avec deux postes de surveillance, à droite et à gauche, avec des radars couvrant 60 kilomètres autour, et entre chacune de ces bases, une autre base militaire, ainsi que 240 batteries d'artillerie lourde et 20 000 kilomètres de fil barbelé. L'argent que les Marocains dépensent sur le mur provient de trois sources principales : la première, de l'aide généreuse des Saoudiens et des monarchies du Golfe ; la deuxième, de ce qui est pillé du territoire sahraoui, puisque les revenus générés par le phosphate utilisé par les USA et le poisson mangé par les Européens se retrouvent dans ce mur ; et la troisième, les millions que l'UE donne au Maroc, sous le couvert de combattre l'immigration illégale », souligne le soldat Mohamed Ouleida.

Ni l'ambassade du Maroc en Espagne, ni le Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes, contactés pour connaître leur avis sur le mur, n'ont donné de réponse sur cette installation.

Selon la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (ICBL), un réseau mondial de 70 pays travaillant à l'interdiction des mines terrestres et des bombes à fragmentation, le Sahara occidental est l'une des dix régions les plus minées du monde.

L'initiative internationale Together to Remove the Wall (Ensemble pour enlever le Mur) estime qu'il y a plus de 7 millions de mines le long de cette fortification. « Le nombre total de mines ne peut pas être calculé exactement, car il y en a aussi beaucoup dans les zones occupées et le Maroc n'autorise pas les organisations internationales à y pénétrer. On ne peut qu'en estimer le nombre sur le mur, qui se situe entre 7 et 10 millions de mines de différents types : antichars, antipersonnel, restes d'obus non explosés et de bombes à fragmentation, ces dernières résultant de bombardements aériens. Dans le reste du territoire, il n'est pas possible de déterminer avec précision, mais il existe des estimations qui portent ce

suite à la page(15)

La dégradation des droits des migrants et réfugiés, dont des Haïtiens, en Amérique Centrale : jusqu'à quand ?



Le secrétaire d'État des États-Unis Mike Pompeo rencontre le président mexicain Andrés Manuel López Obrador

Par Wooldy Edson Louidor*

Les yeux du monde entier sont surtout braqués sur les mesures draconiennes, voire inhumaines, que les États-Unis d'Amérique et –dans une moindre mesure- le Mexique ont prises récemment pour contrôler d'une main de fer les flux migratoires en provenance de l'Amérique centrale ; alors que le Guatemala qui joue un rôle de plus en plus prépondérant dans cette politique de durcissement passe presque inaperçu.

Aussi est-il important de comprendre le revirement ayant eu lieu récemment dans la politique migratoire du Guatemala et comment il a affecté des milliers de migrants et de réfugiés, dont des Haïtiennes et Haïtiens, en quête du rêve américain.

Revirement de la politique migratoire du Guatemala

Depuis juin dernier, le Guatemala a de plus en plus durci les mesures sur toute l'étendue de son territoire contre les migrants et réfugiés, dont des Haïtiennes et Haïtiens qui transitent depuis l'Amérique du Sud vers les États-Unis. Contrôles stricts, militarisation et refoulements aux frontières- notamment celles partagées avec le Honduras et le Salvador-, chasses et violences faites aux migrants : autant d'actions que, depuis, le Guatemala a soudainement mises sur pied pour freiner les flux migratoires. Pourtant, il y a à peu près deux mois, ce pays centraméricain accordait immédiatement des sauf-conduits [appelés en espagnol *orden de abandono* par l'administration guatémaltèque] aux étrangers permettant à ceux-ci de continuer leur trajectoire vers le Mexique.

Ce revirement de la politique migratoire du Guatemala –du « laisser-faire » au durcissement- intervient, suite à des réunions que le chef d'État de ce pays Jimmy Morales a eues, entre mai et juin dernier, avec les deux administrations mexicaine et étasunienne. Ces deux ont convaincu le président guatémaltèque de participer activement au contrôle des flux migratoires venus de l'Amérique centrale, en échange d'une aide au développement en faveur de son pays.

Fin mai, le chancelier mexicain Marcelo Ebrard avait annoncé un *plan régional de développement* pour l'Amérique Centrale et le Sud du Mexique. Selon ce haut fonctionnaire, le président étasunien Trump appuierait ce plan, orienté à faire face à la crise migratoire dans cette zone par le biais

suite à la page(16)

Venezuela : Le Congrès des afro descendants appelle à l'offensive dans un contexte de résistance historique !

Dans le but de réunir les mouvements qui font vie dans la région, l'Etat de Miranda a installé le Premier Congrès des afrodescendants. Au cours de cet événement, qui s'est tenu dans les locaux de l'Universidad Politécnica Territorial de Barlovento Argelia Laya, le gouverneur de l'entité, Héctor Rodríguez, a souligné la lutte historique des peuples africains et leurs descendants au Venezuela et dans le monde. « Je veux que nous contribuions tous à la paix, je sais que nous, les Mirandinos, nous sommes des guerriers, en particulier les habitants de Barlovento, c'est pourquoi nous avons eu quelques siècles



de résistance, de lutte et de combat face à l'adversité, » a déclaré Rodríguez.

Il a souligné que les personnes d'ascendance africaine doivent passer à l'offensive. « Nous ne pouvons pas continuer à résister, nous devons nous battre pour conquérir les espaces de pouvoir et construire le monde que nous voulons, de justice, d'égalité, de diversité, d'intégration et de respect pour les différentes cultures ».

Le gouverneur de l'État de Miranda a rappelé que le peuple vénézuélien a un caractère anti-impérialiste, qui réclame la défense et le respect de la patrie. « Nous, les enfants de Chávez et Bolívar, croyons en un peuple libre de justice et d'égalité.

Pour sa part, la maire de la municipalité de Brión, Nora Delgado, a souligné que l'événement est l'occasion de relancer les luttes menées par tous les tissus sociaux afro et la réorganisation des alliances de ce mouvement à travers le pays. « Nous devrions être fiers de nos racines afro-colombiennes et de l'importance de préserver notre identité



afro-culturelle « , a déclaré M. Delgado.

VTV Caracas, 19 de julio de 2019
Traduit par Venesol 20 juillet 2019

Suite de la page (7)

enlèvements, les honteuses violations de femmes par des bandes organisées, et les assassinats. Dans cette répugnante tâche de harcèlement, le régime dictatorial compta avec l´aide inestimable d´une horde d´atache (paramilitaires) .Un témoignage anecdotique, mais vrai, est la déclaration émouvante d´une femme du peuple, unijambiste , qui, avec héroïsme, affirmait être disposée à sacrifier l´autre jambe , si son geste devait contribuer au rétablissement au pouvoir du prêtre.

Ils sont innombrables les cas de familles déchirées par l´angoisse et la souffrance, démembrées par les séparations et les morts violentes. Cette situation provoqua une recrudescence des exodes massifs, á bord de petites et frêles embarcations. Ce fut le sauve-qui-peut des dénommées boat people, vers les côtes américaines, fuyant le climat de terreur installé, et, sans doute, l´apparition ou la «chronification » de pathologies mentales, dues á la peur, á l´insécurité et á la méfiance qui régnaient.

Dans ce contexte , je veux nommer deux jeunes en bas âge, Frantz Mercier et Yfalien Alcius, adolescents de 11 et 14 ans respectivement, qui ont eu la mauvaise fortune d´avoir été la cible du feu ennemi et de tomber sous les balles assassines des sbires du Général. Leur vie prit fin, celle de Yfalien le 2 Octobre 1991 á Descahos (Gonaïves) et celle de Frantz le 31 Octobre 1993 dans un lieu indéterminé. Vifs symboles de l'impitoyable persécution exercée contre le peuple par le régime de facto. Nous pouvons imaginer l´immense douleur qui s´empara de ces deux familles et leur profonde blessure émotionnelle.

Durant la « guerre sale » menée par les militaires, on calcule qu´environ, 5.000 personnes furent assassinées, 55.000 torturées, 300.000 déplacées et 120.000 familles déstructurées, durant la période allant d´ Octobre 1991 au 15 Octobre 1994, date du retour au pouvoir d´Aristide après le débarquement des forces nord- américaines.

François Duvalier et son fils Jean-Claude sont morts sans avoir été traduits en justice. Le Général Cédras, l´auteur matériel du coup de 1991 et intellectuel des crimes postérieurement commis, continue de jouir paisiblement et en totale impunité de son exil doré á Panama.

Paraphrasant l´écrivain britannique John Carlin, je veux, á travers cet écrit, rendre en général un véritable hommage aux "individus inconnus, anonymes, qui se sont vus obligés de supporter tout le poids des atrocités et de la barbarie d´un régime, la peine indescriptible de ceux dont les maris, épouses ou frères sont morts assassinés, criblés dans des massacres".

Ce sont des infractions multiples, des flagrantes violations des droits humains, des crimes d´Etat dirigés et perpétrés contre un collectif spécifique et qui doivent être catalogués ou classifiés comme crimes de lèse – humanité. Susceptibles, par conséquent, d'être dénoncés devant la Cour Pénale Internationale.

***Alix Coicou : médecin- psychiatre**

Suite de la page (14)

chiffre à 40 millions », explique Malainin Mohamed Brahim, directeur du Saharawi Mine Action Coordination Office (SMACO). Début 2019, le Front Polisario a détruit 2 500 mines antipersonnel et antichar collectées dans les territoires remis en présence de représentants de l'ONU.

2 500 victimes

ICBL estime que plus de 2 500 personnes sont mortes depuis 1975 au Sahara occidental à cause de ces armes. Les victimes ne sont pas limitées à la période du conflit ouvert entre cette année-là et 1991, puisqu'en 2018, par exemple, 22 personnes sont mortes. L'équipe de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) signale que 80 % des victimes sont des civils. « Nous avons fait un recensement, mais il n'inclut que les survivants, et nous avons atteint 1 700 personnes. Nous n'avons pas de chiffres sur les décès, mais nous estimons que le chiffre indiqué par ICBL est exact et qu'il atteint 2 500 morts « , dit Aziz Haidar, président d'ASAVIM, l'Association Sahraouie des Victimes des Mines, qui a lui-même été touché par l'une d'elles en 1979, suite à quoi ses deux jambes ont été amputées. Aziz ajoute : « Dans l'association, nous avons aidé plus de 600 personnes. Qu'il s'agisse de leur fournir des béquilles, des prothèses, des fauteuils roulants, des médicaments, des lits pour personnes paralysées ou de l'aide économique pour créer de petites coopératives ou des entreprises ». Les gens qui souffrent le plus des mines sont les Bédouins, parce qu'ils sont nomades, et leurs troupeaux de chameaux. En outre, les victimes augmentent pendant la saison des pluies parce qu'il y a beaucoup de pâturages à proximité du mur. Il n'y a pas que les Sahraouis qui viennent faire paître leurs troupeaux dans les territoires libérés. Également de la Mauritanie voisine, parce qu'il y a là de bons pâturages qu'ils n'ont pas chez eux », dit Malainin, le directeur du SMACO.

Aziz souligne également deux autres problèmes : « Quand il pleut, l'eau entraîne les mines déjà localisées vers des zones où il n'y en avait pas ou qui ont été déminées, et il n'est pas possible de savoir où elles sont. Le mur est une machine qui plante des mines partout. Il semble vivre pour tuer. D'autre part, la zone tampon s'étend le long du mur sur cinq kilomètres de large. En conséquence de l'accord de cessez-le-feu de 1991 entre le Maroc et le Polisario, ni le Polisario ni l'ONU ne peuvent entrer dans cette zone, mais c'est la zone la plus infectée par les mines et les restes de guerre. Les civils y ont accès, il y a donc beaucoup d'explosions et de victimes. Nous demandons à l'ONU d'y remédier et que les associations qui effectuent le déminage puissent y entrer ».

Plus qu'une séparation physique

La barrière physique représentée par le mur entraîne également d'autres types de séparations moins visibles. « Elle divise culturellement un peuple. La majorité vit sous occupation marocaine - 40 % de la population d'El Ayoun, et 20 % de Dakhla est sahraouie - et il existe une stratégie étudiée pour faire disparaître l'identité sahraouie. Par exemple, il n'y a pas une seule université dans les territoires occupés et les Sahraouis doivent aller étudier au Maroc. La hassanya est un dialecte qui disparaît, nos vêtements aussi disparaissent et un pillage culturel constant a lieu. Nous sommes les enfants des nuages. Nous avons une culture qui n'est pas écrite, qui est orale et qui va de la tête d'une personne à celle des autres. Si nous sommes physiquement divisés, elle est perdue et détériorée. Chaque grand-père qui nous quitte est une bibliothèque qui disparaît », déplore Tiba Chagaf.

Malainin Mohamed Brahim, directeur de SMACO, insiste : « Le mur nous prive de nos richesses naturelles et d'un niveau de vie décent car, depuis 43 ans, nous vivons de l'aide internationale dans les camps de réfugiés, alors que notre territoire est parmi les plus riches du monde. Nous demandons l'aumône alors que nous avons tout. Nous sommes en territoire algérien, ce n'est pas chez nous, et nous ne voulons pas vivre éternellement chez le voisin. Nous avons enterré nos parents et nos grands-parents loin de chez nous. Nous et nos enfants voulons retourner vivre dans notre pays ».

« Le mur sépare des familles entières. La mienne est à El Ayoun occupée. J'ai 14 frères : 11 sont dans les territoires occupés, moi dans les camps et deux autres en Espagne. Il entrave également l'agriculture, car il ne permet pas aux oueds de suivre leur cours naturel. Le mur les bloque et, d'un côté, on trouve des terres fertiles et de l'autre, le seul désert. Il empêche également la libre circulation des personnes. Le Sahara occidental est hermétiquement fermé par ce mur. C'est une grande prison qui enferme tout un pays. Le mur signifie que la guerre continue », conclut Aziz Haidar, le président de l'ASAVIM.

Mundonegro.es 15 juillet 2019
Traduit par Fausto Giudice
Tlaxcala 19 juillet 2019

Suite de la page (12)

Cher camarade

Vous avez sans aucun doute reconnu, comme nous, la nature de ce document, son objectif, et donc la nature de l'alliance conclue : une alliance contre-révolutionnaire sans rivage à droite. Une alliance de même nature surgit en certaines circonstances de la lutte de classes à l'échelle mondiale dont les leçons ont été généralisées dans le programme de transition de la IV internationale :

« Les fronts populaires d'une part, le fascisme de l'autre, sont les dernières ressources politiques de la bourgeoisie dans la lutte contre la révolution prolétarienne », qui ajoute les organisations révolutionnaires ne peuvent *avoir de place dans aucun des fronts populaires,* car ceux-ci *s'oppose irrémédiablement à tous les groupements politiques liés à la bourgeoisie.* . Parlant des *« pays coloniaux et semi-coloniaux, non seulement en Chine et en Inde, mais en Amérique latine »*, le *Manifeste d'alarme de la IVe Internationale* (1940) dénonçait *« la fraude du front populaire »* visant à *« paralyser la classe ouvrière »* au compte de l'impérialisme ».

C'est de cela qu'il s'agit avec ce « Pacte » du 26 juin.

A la volonté mille fois exprimée par des millions d'Algériennes et d'Algériens de *« système, dégage ! »* et *« souveraineté populaire ! »*, le « Pacte » oppose la perspective *« d'instaurer un processus constituant souverain[1] qui prend en compte les aspirations démocratiques et sociales de l'immense majorité du peuple »*, et se prononce pour *« l'organisation d'une période de transition qui réunit les moyens politiques pour l'expression d'une véritable souveraineté du peuple et l'édification d'un Etat de droit démocratique »*.

La déclaration du « Pacte » du 1er juillet franchit un pas de plus en déclarant : *« Les forces politiques de l'alternative démocratique réaffirment plus que jamais leur volonté d'agir en concert avec toutes les forces vives de la nation, pour la satisfaction des aspirations légitimes du peuple algérien afin de consacrer sa souveraineté par la mise en place d'un processus constituant souverain. »*

Coalition avec des partis bourgeois subordonnés à l'impérialisme, revendication d'une *« période de transition »*, d'une *« action de concert avec les forces vives de la nation »* dont nous savons tous, selon le langage courant en vogue dans notre pays, qu'elles incluent notamment la hiérarchie militaire, et aussi les partis corrompus, hier liés au régime, qui se prétendent aujourd'hui les « forces du changement » (comme en témoigne la présence physique de Abdelaziz Rahabi, ex-ministre et coordinateur des « forces du changement » à la réunion du 26 juin.

Tout cela, ce n'est pas seulement tourner le dos aux aspirations des masses. C'est renoncer, et prétendre interdire à ce que s'impose la seule issue démocratique : l'Assemblée constituante souveraine qui prendra tous les pouvoirs entre ses mains pour mettre en œuvre la souveraineté populaire.

C'est, de la part de dirigeants de partis, le PT et le PST, qui se réclament du socialisme l'abandon manifeste des principes les plus élémentaires du programme. C'est le basculement dans le Front populaire, politique qui a toujours préparé les plus grandes défaites du prolétariat, de l'écrasement de la révolution chinoise en 1927 à celui de la révolution espagnole en 1936-1939, ou encore de la tragédie du Chili en 1973.

En s'engageant dans le « Pacte », ces dirigeants ont renoncé au programme. S'ils refusaient de rompre le « Pacte », et qu'ils s'obstinaient dans cette voie, ils se feraient demain les instruments contre le processus révolutionnaire surgi le 22 février dernier.

Cette politique désastreuse des dirigeants du PT et du PST, nous le savons, a fait surgir en réaction contre elle nombre de prises de positions et de regroupements de militants.

Le COSI porte à votre connaissance, en tant que matériel de discussion sur les problèmes fondamentaux d'orientations. sa déclaration du 30 juin intitulée : *« Aucun pacte avec le régime ! Aucun pacte pour négocier une pseudo "transition démocratique" avec le régime ! Plus que jamais, convocation de l'assemblée constituante souveraine maintenant ! Et pour cela, tout de suite, constituons les comités populaires et comités de citoyens pour l'Assemblée constituante souveraine ! »*

D'autres initiatives qui, à l'encontre du « Pacte » front-populiste conduisant à la défaite, affirment la nécessité des comités populaires pour la convocation immédiate de l'Assemblée constituante souveraine qui prendra tous les pouvoirs entre ses mains. D'autres militants, notamment des militants actuels et anciens du PT (et sur un autre plan, des militants du PST) ont également, individuellement ou collectivement exprimé leur désaccord avec le « Pacte ».

Le COSI s'adresse à tous ces camarades, qui veulent rester fidèles à la classe ouvrière et à ses intérêts historiques.

Aujourd'hui, la révolution frappe à la porte. La nécessité de la construction d'une avant-garde pour aider la classe ouvrière algérienne à prendre la direction des masses opprimées, généraliser la constitution des comités populaires, aider au mouvement de réappropriation des organisations syndicales, et opposer à tout « dialogue » avec le régime et à la prétendue « transition démocratique », la convocation immédiate de l'Assemblée constituante souveraine, se fait sentir chaque jour un peu plus.

Dans ces conditions, l'urgence est que nous tous militants qui refusant de sombrer dans le « Pacte » de front populaire, se rencontrent et débattent sans aucun préalable.

Pour ce qui le concerne, le Comité d'Organisation des Socialistes Internationalistes nous sommes disponibles pour ouvrir sans tarder cette discussion sans autre condition, afin d'aider à regrouper les forces de l'avant-garde ouvrière indispensable pour aider les masses à imposer leur volonté : *« régime, dégage ! », « souveraineté populaire ! »*.

Alger, 9 juillet 2019

Suite de la page (14)

de la création d'emplois, d'infrastructures et de services de base, et par la mise en place d'autres dispositifs de développement.

Quoique l'annonce de ce plan ait fait couler beaucoup d'encre, particulièrement au Mexique, où le président Andrés Manuel López Obrador dénoncé comme «traître à la patrie » a fait l'objet de critiques virulentes ; en revanche, le Guatemala a bien reçu la nouvelle comme une bouffée d'air frais. Rappelons que Trump a, à maintes reprises depuis l'année dernière, menacé de couper les aides aux pays centraméricains, dont le Guatemala, au cas où ceux-ci continueraient à laisser passer les migrants irréguliers se dirigeant vers les États-Unis.

L'administration de Trump a profité de l'occasion pour négocier avec le Guatemala sur une nouvelle base : faire autant de promesses que de menaces.

Le secrétaire à la Sécurité Nationale des États-Unis Kevin McAleenan a, fin mai, rendu visite au Guatemala et conclu avec le président Jimmy Morales un accord orienté à contrôler les flux migratoires dans ce pays centraméricain. Cet accord est gardé jusqu'ici secret entre les deux États.

Depuis la mise en œuvre de cette entente bilatérale, l'étau se resserre de plus en plus autour des migrants et réfugiés, en particulier les Haïtiennes et Haïtiens qui sont en transit de l'Amérique du Sud vers les États-Unis d'Amérique. Le Guatemala est en train de tout faire pour empêcher ces étrangers de fouler le sol mexicain.

Comment ce revirement affecte des migrants et réfugiés

Par ailleurs, le gouvernement guatémaltèque vient d'annoncer un train de mesures visant la mise en place de nouvelles normes et procédures migratoires concernant les contrôles aux frontières, entre autres questions brûlantes (1). Si bien les détails de ces mesures n'ont pas été fournis, à l'instar de l'accord cosigné avec les États-Unis ; cependant, force est de constater -depuis à peu près début juin dernier- un certain durcissement contre les migrants et réfugiés à travers tout le territoire de ce pays centraméricain.

Ceux-ci y sont désormais poursuivis, capturés, appréhendés et parfois refoulés vers le Honduras ou le Salvador [deux pays où ils transitent, avant d'arriver au Guatemala], où ils s'éloignent un peu plus du Mexique et donc des États-Unis. Ils se trouvent tout à coup dans l'obligation de chercher d'autres routes, parfois beaucoup plus dangereuses et avec moins d'argent et d'énergie, pour retourner au Guatemala et ainsi continuer leur trajectoire vers le nord.

Par exemple, la Police Nationale Civile vient de lancer l'opération appelée « *Operación Gobernanza* » (dont le nom ne laisse aucun doute sur son objectif de contrôle) dans plusieurs zones du Guatemala, pourchassant les migrants et réfugiés en situation dite irrégulière. Dans le cadre de cette opération, en seulement deux jours, les 3 et 4 juillets derniers, la police guatémaltèque a fait état de 154 et 101 migrants appréhendés respectivement, dont des Haïtiens : soit un total de 255 « sans-papiers ». L'offensive anti-immigrante est de plus en plus musclée.

Depuis juin dernier, plusieurs reportages et informations, diffusés notamment par des médias internationaux et aussi haïtiens, ont montré comment des mères, des enfants et des migrants haïtiens, complètement exténués, supplièrent les autorités guatémaltèques, impassibles, de ne pas les refouler au Salvador ou au Honduras.

Donc, cette transition vers de nouvelles mesures migratoires, annoncées par le gouvernement guatémaltèque et dont la mise en œuvre est coordonnée par l'Institut Guatémaltèque de Migration (IGM), commence déjà à affecter des centaines –voire des milliers, selon des rumeurs- d'Haïtiennes et Haïtiennes qui se trouveraient bloqués au Guatemala, au bord d'une crise humanitaire. Leurs droits, ainsi que ceux d'autres migrants et réfugiés centraméricains, cubains et africains [se trouvant dans la « caravane »], sont sacrifiés sur l'autel du « développement » ou, mieux encore, de la « promesse d'aide au développement » faite au Guatemala par le Mexique et les États-Unis.

L'administration de Trump se vante d'être le leader de cette stratégie migratoire tripartite- conjointement avec le Mexique et le Guatemala-, par laquelle elle veut à court terme faire de ceux-ci deux « tiers pays sûrs », c'est-à-dire des pays où elle peut transférer des réfugiés en provenance de l'Amérique Centrale pour que ceux-ci leur demandent l'asile et y soient accueillis. Ce qui réduirait de manière significative la pression migratoire sur les États-Unis d'Amérique.

Ponctuée par des menaces de sanction commerciale et des promesses d'aide au développement, cette diplomatie économique, développementiste, financière, voire douanière, a donné des résultats dans les négociations migratoires des États-Unis avec ces deux pays centraméricains, en mettant ceux-ci dos au mur.

Si bien, face au nouveau projet de loi de l'administration de Trump consistant à faire du Mexique et du Guatemala deux « tiers pays sûrs », le chancelier de la nation aztèque Marcelo Ébrard a déjà réagi en qualifiant ce projet d' «unilatéral » et la Cour constitutionnelle du Guatemala s'est opposée catégoriquement à cette démarche du grand voisin du nord ; cependant, ces deux pays centraméricains se trouvent entre l'enclume et le marteau. Pour l'instant, ils sont forcés à contenir, voire brutaliser –sans état d'âme- les flux de migrants et de réfugiés venus de l'Amérique Centrale, en vue de montrer à l'administration de Trump qu'ils font le boulot avec efficacité en vue de ne pas être sanctionnés sur le plan commercial et économique. Quitte à fouler aux pieds les droits des migrants et réfugiés.

En ce sens, depuis juin dernier, le gouvernement guatémaltèque du président Jimmy Morales a emboîté le pas. Peu importe les critiques qui lui ont été adressées, le jeu du « développement » en vaut la chandelle. Après tout, ce sont les droits des étrangers qui ne sont pas respectés sur son territoire et non pas ceux de ses concitoyens. La « nation » avant l' « humanité ». Les intérêts économiques et financiers au-dessus de la « famille humaine », dont parle de façon solennelle le Préambule de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 : famille dont tous les membres auraient « leur dignité inhérente» et « leurs droits égaux et inaliénables », selon ce document fondateur, resté pourtant jusqu'ici lettre morte en matière de migrations.

La situation des migrants et réfugiés, dont des Haïtiennes et Haïtiens, en Amérique Centrale et en particulier au Guatemala est un exemple éloquent de la dégradation généralisée des droits de l'homme « universels » dans le monde globalisé d'aujourd'hui. Jusqu'à quand ?

***Professeur et chercheur à l'Institut des Études sociales et culturelles PENSAR- Pontificia Universidad Javeriana.**

Notes

Lire la note du gouvernement guatémaltèque sur ce lien actif: http://mingob.gob.gt/director-de-migracion-se-reune-con-cuerpo-consular-acreditado-en-el-pais/

Paris, 20 juillet 2019

Sur Baher : Israël procède à des démolitions d'habitations palestiniennes !

Des centaines de soldats israéliens s'amassent dans le village de Sur Baher et commencent à détruire de nombreux foyers palestiniens.



Sur Baher, les démolitions en cours par l'armée israélienne d'occupation

Des centaines de soldats israéliens, accompagnés de bulldozers, ont commencé à démolir des maisons dans le village palestinien de Sur Baher malgré les protestations palestiniennes et les critiques internationales.

Les habitants du quartier de Wadi al-Hummus du même village ont déclaré lundi aux médias que 16 immeubles résidentiels, représentant environ 100 appartements, étaient visés.

L'armée israélienne considère que les habitations, situées à proximité d'un mur de séparation israélien qui traverse la Cisjordanie occupée et que les Palestiniens appellent le « mur d'apartheid », constituent un risque pour la « sécurité ».

La Cour suprême israélienne a statué en faveur de l'armée le mois dernier et a fixé ce lundi la date butoir pour abattre les maisons. Une action qui selon les Palestiniens va créer un précédent pour les autres villes et villages situées le long du d'apartheid, qui parcours des centaines de kilomètres à travers la Cisjordanie occupée.

Rob Matheson, de la chaîne Al Jazeera, rapportant depuis la zone de démolition, a déclaré que l'action israélienne marquait un « jour très sombre et triste » pour les habitants palestiniens. « Nous avons entendu des détonations très fortes venant d'un bâtiment situé juste à côté de l'endroit où nous nous trouvons actuellement. Il s'agissait d'une grosse pelle mécanique utilisée pour rompre une partie du toit de ce bâtiment, où vivaient deux familles encore ce matin », dit-il. « Nous croyons comprendre que le père d'une des familles est assis sur une chaise dans la rue en dessous de nous, et qu'il voit sa maison tomber en pièces. »

Matheson a déclaré que de l'autre côté du mur d'apartheid, une grue retirait des morceaux du bâtiment avec une grosse pelle mécanique. « Juste derrière moi se trouve un bâtiment inachevé où ceux qui réalisent les démolition creusent des trous dans le mur », dit-il encore. « Nous comprenons qu'ils vont placer des explosifs à l'intérieur pour tenter de détruire le bâtiment. »

«Nous serons à la rue !»

Le large village de Sur Baher chevauche la ligne fixée entre Jérusalem-Est occupée et la Cisjordanie occupée. Il a été capturé et occupé par Israël lors de la guerre de 1967.

Les Palestiniens accusent Israël d'utiliser la sécurité comme prétexte pour les forcer à quitter la région dans le cadre des projets sur le long terme d'étendre les colonies de peuplement. Toutes les colonies sur les terres palestiniennes occupées sont illégales au regard du droit international.

Ils soulignent également que la plupart des bâtiments du quartier de Wadi al-Hummus sont censés être sous la responsabilité de l'Autorité palestinienne [de Ramallah] et sous le contrôle civil des accords de Oslo de 1993. « Ce qui se passe aujourd'hui, c'est un déplacement massif de gens vivant à Wadi al-Houmous, en dépit des recours légaux et interventions diplomatiques pour protéger leurs biens », a déclaré Ali al-Obeidi, président du comité Wadi al-Houmous, à l'agence de presse locale Maan.

Les résidents disent qu'ils se retrouveront sans abri.

« Lorsque la maison sera démolie, nous serons à la rue », a déclaré aux diplomates présents Ismail Abadiyeh, âgé de 42 ans, qui vit dans l'un des bâtiments menacés avec sa famille de quatre enfants.

Jamie McGoldrick, coordinateur humanitaire des Nations Unies, et d'autres responsables des Nations Unies ont appelé les autorités israéliennes d'occupation la semaine dernière à mettre un terme aux projets de démolition. Ils ont dit que 17 Palestiniens avaient déjà été déplacés de force par le projet de nivellement des bâtiments, tandis que plus de 350 autres « risquent une massive perte de propriété », indique le communiqué.

Les responsables palestiniens ont déclaré que les structures menacées se trouvaient dans des zones qu'elles devraient contrôler. À l'origine, tous les bâtiments avaient reçu un permis et une autorisation de l'Autorité palestinienne, qui administre cette partie du quartier.

Mais la Cour suprême israélienne a déclaré que les structures violaient une interdiction de construction, ajoutant que les bâtiments proches de la barrière pourraient servir de couverture à des assaillants [résistants palestiniens].

Centaines de soldats

Les forces israéliennes d'occupation ont coupé la clôture de barbelés près du village tôt lundi matin, ce qui leur a permis d'accéder plus facilement aux bâtiments. Des projecteurs ont éclairé un bâtiment de plusieurs étages en partie construit, alors que des dizaines de véhicules avaient amené des policiers et des soldats en tenue de combat dans le secteur.

Dès les premières lueurs du jour, des engins mécaniques ont commencé à détruire une maison de deux étages. Les soldats ont ensuite occupés plusieurs niveaux d'un immeuble en partie construit sur plusieurs étages.

Ils ont été filmés et photographiés par des militants palestiniens, israéliens et internationaux qui s'étaient mobilisés pour tenter d'empêcher la démolition. « Depuis 2 heures du matin, ils évacuent par la force des personnes de leurs maisons et ont commencé à installer des explosifs dans les maisons à détruire. Il y a des centaines de soldats ici », a déclaré Hamada Hamada, un responsable communautaire dans l'une des zones menacées.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a publié une déclaration dans laquelle elle reprochait à la Cour suprême israélienne de « créer un précédent permettant aux forces d'occupation israéliennes de démolir de nombreux bâtiments palestiniens situés à proximité immédiate » du mur d'apartheid.

L'Union européenne a publié un communiqué dans lequel elle déclarait: « La poursuite de cette politique compromet la viabilité de la solution des deux États et la perspective d'une paix durable ».

Israël a toujours voulu justifier ce mur de séparation – dont la longueur est estimée à 720 km une fois achevé – par les attentats-suicides perpétrés par des Palestiniens et qui ont culminé en 2002 et 2003.

Les Palestiniens parlent plutôt d'un vol de terres destiné à annexer des parties de la Cisjordanie, y compris des colonies israéliennes.

Dans certaines zones de Jérusalem et de la Cisjordanie, le mur est un haut mur de béton, mais à Sur Baher, il est constitué de deux barrières séparées par une route pour les patrouilles militaires et surveillées par des tours de guet et des capteurs électroniques.

Al-Jazeera 22 juillet 2019
Traduction : Chronique de Palestine
22 juillet 2019

Un avion étasunien intercepté dans l'espace aérien Vénézuélien !



Par le biais de son compte Twitter, le Commandement stratégique opérationnel de la Force armée nationale bolivarienne (Ceofanb) du Venezuela a dénoncé vendredi soir qu'un avion avait été détecté par son système de défense aérospatiale « en violation des traités aériens internationaux en franche provocation » dans ce pays des Caraïbes.

Selon les données présentées par Ceofanb, l'avion américain correspond à un EP-3E ARIES II utilisé pour le renseignement et la guerre électronique, équipé d'équipements de pointe « Système de défense aérospatiale CODAI a détecté et intercepté l'avion américain EP-3E de renseignement et d'exploration radio électronique dans notre région d'information de vol Maiquetia, violant les traités aériens internationaux en provocation franche à la RBV, » a déclaré un communiqué sur Twitter. « L'EP-3E ARIES II est un quadrimoteur à voilure basse, de renseignement et de guerre électronique qui utilise des équipements de pointe pour effectuer des raids et interférer avec les systèmes de communication ».

Le ministre de la Défense Vladimir Padrino Lopez a déclaré que l'avion a été immédiatement expulsé du territoire vénézuélien. »De telles choses arrivent presque tous les jours dans nos mers, dans nos cieux, dans nos frontières. Je pense qu'il est commode pour les gens de savoir ce que fait notre FANB, dit-il.

En ce sens, il a ajouté que » chaque action, chaque exercice de souveraineté de la Force armée, nous devons informer le peuple vénézuélien, qui nous a donné ces armes afin d'affirmer notre indépendance « .

Padrino López a fait référence à ce fait lors de la cérémonie du drapeau de la délégation du corps militaire, qui participera aux Jeux militaires internationaux Russie 2019.

America XXI 20 julio, 2019
Traduction : Venesol
20 juillet 2019

Suite de la page (13)

tactiques ne sont pas toujours synonymes de défaite.»

En effet les participants à ce mouvement révolutionnaire devenu le Mouvement du 26 Juillet avait élaboré un programme qui entrerait en action une fois acquis le triomphe de la révolution. C'est celui-là qui a été implanté lors du triomphe définitif le 1er janvier 1959, avec l'entrée à la Havane des guérilleros conduits par le Che et Camilo Cienfuegos.

Juillet héroïque pour une jeunesse cubaine déterminée. Malgré une défaite initiale, le processus révolutionnaire avait juste commencé et allait passer par plusieurs étapes: l'exil au Mexique, le retour à Cuba à bord du *Granma* le 2 décembre 1956, l'héroïque et glorieuse guérilla dans la Sierra Maestra, la défaite de la puissante armée de la dictature, l'entrée des guérilleros à la Havane avec Che et Camilo (1er janvier 1959) ; l'entrée triomphale de Fidel à la Havane le 8 janvier 1959 ; l'établissement d'un gouvernement authentiquement révolutionnaire ; la loi de la réforme agraire (mai 1959) ; la nationalisation des banques, raffineries de pétrole et centrales sucrières américaines ; la campagne d'alphabétisation ; surtout, la proclamation du caractère socialiste de la Révolution (16 avril 1961).

Depuis malgré vents et marées contre-révolutionnaires, malgré les mesures criminelles des différentes administrations états-uniennes, Cuba «le premier territoire libre d'Amérique» est devenu le phare avancé des peuples en lutte en Amérique latine et partout ailleurs dans le monde. En matière d'éducation, de santé, de loisirs, de développement artistique et culturel à portée d'une jeunesse enthousiaste, la Révolution cubaine issue de cet héroïque 26 Juillet aux portes de Moncada est un modèle non seulement pour l'Amérique latine mais aussi pour quasiment tous les autres pays du monde s'il faut se rapporter à plusieurs déclarations émanant de l'ONU, de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres organisations internationales honnêtes et prestigieuses.

Elle a montré la voie au Nicaragua, au Venezuela, à la Bolivie, à l'Equateur et aux mouvements pacifiques, progressistes, comme le Mouvement des Sans-Terre du Brésil qui sont convaincus qu'un autre monde est possible, un monde d'entraide, d'internationalisme, de fraternité, de bel humanisme, un monde qui se situe à des années-lumière de l'égoïsme, du gaspillage, de l'exploitation, du profit à outrance à l'honneur dans le système capitaliste, dépravé et vorace.

Aujourd'hui, pendant que nous Haïtiens, commémorons un 28 Juillet charriant de douloureux souvenirs, nous célébrons avec nos sœurs et frères cubains leur héroïque 26 Juillet qui a été leur première étape de lutte jusqu'à parvenir à leur glorieuse Révolution, qui les a emmenés à leur deuxième Indépendance. Le 1er janvier 1804 a été la date de notre Indépendance dont les fruits nous ont été ravis par les pouvoirs impériaux français et états-uniens. Nous saurons forger, le temps venu, notre seconde indépendance, un 28 Juillet héroïque qui viendra laver l'opprobre et l'humiliation de 1915.

24 juillet 2019

Ces migrants qui affrontent la mort… et pas seulement à la frontière sud des USA : le cas du rappeur sahraoui Said Lili

Par Bill Fletcher Jr.

« Je ne sais pas nager, donnez-moi une bouteille pour m'accrocher… » Dernières paroles de Said Lili, migrant sahraoui et artiste de hip-hop, juin 2019

L'attention médiatique si nécessaire à la situation à laquelle sont confrontés les migrants qui entrent aux USA nous a donné une idée des dangers inhérents au franchissement de toutes les frontières. Cela dit, cela semble encore parfois tragique, mais lointain. Il y a quelques semaines, cela est devenu moins lointain pour moi à cause d'une catastrophe inattendue à plusieurs milliers de kilomètres d'ici.

Il s'appelait Said Lili et, en tant qu'artiste hip-hop, se produisait sous le nom de "Flitoox Craizy". Vous n'avez peut-être jamais entendu parler de lui. Il était un défenseur de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sur la côte nord-ouest de l'Afrique, âgé de vingt-cinq ans. Comme beaucoup de Sahraouis, Lili a dû faire face aux indignités quotidiennes que les occupants marocains exercent sur les Sahraouis. À la surprise de ses amis, il décida un jour qu'il devait quitter le Sahara Occidental occupé, se rendre en Europe et commencer une nouvelle vie. Sentant probablement un mélange de pressions - y compris le désespoir - il a décidé de tout abandonner dans l'espoir de trouver un avenir meilleur.

Il ne s'en est jamais sorti.

Avec plus de vingt autres Sahraouis, il s'est noyé au large des côtes espagnoles. Le bateau a coulé pour, au moins pour le moment, des raisons inconnues. Trois personnes sur près de trente à bord du bateau ont pu survivre.

Je l'ai découvert dans un texte d'un collègue du Sahara occidental. Mon collègue connaissait Lili et a été très secoué par cette nouvelle. Je ne l'avais pas connu, bien que j'aie entendu son nom mentionné à quelques reprises à propos du Sahara occidental. Mais sa mort m'a frappé aussi. Ce n'était plus un individu anonyme qui a péri. C'était un individu tellement désespéré qu'il était prêt à risquer sa vie dans un passage "illégal".

Trump et ses alliés européens de droite agissent comme si les migrants, comme feu Lili, étaient des suceurs de sang irresponsables, essayant de se rendre dans les pays du Nord pour voler notre dur labeur. La plupart d'entre nous ne s'arrêtent jamais pour réfléchir à ce qui pousse les gens comme Lili à prendre de telles mesures. Par exemple, si le Sahara occidental n'avait pas été occupé par le Maroc et si le Maroc n'avait pu maintenir cette occupation illégale grâce au soutien de la France, Lili aurait-il perdu tout espoir d'un avenir fructueux dans son pays ? Ou, plus près de chez nous, sans l'implication directe des USA dans les affaires intérieures du Salvador, du Nicaragua, du Honduras et du Guatemala, serions-nous devant une situation où des milliers de personnes s'enfuient de leur pays parce que la situation a atteint des dimensions catastrophiques ?

Nous ne pourrons pas obtenir la réponse de Lili, bien que je soupçonne que nous la connaissions déjà. Alors, qu'est-ce qu'on fait ?

Le rappeur sahraoui Said Lili

Nuchatta.com 17 juillet 2019
Traduit par Fausto Giudice
Tlaxcala17 juillet 2019

Suite de la page (4)

est, comme le dit Trump, un « trou de merde », et, s'il en est ainsi, c'est bien la faute des Haïtiens puisqu'ils refusent de travailler « tèt ansanm ».

C'est pourquoi, sans gêne, affichant une volonté de vilipender et d'avilir le peuple, il rejette les rapports d'audit des institutions haïtiennes et recourt à une organisation étrangère.

Pour lui, il n'est pas question de se soumettre aux exigences de démission venant d'institutions d'un État dont il ne reconnaît pas la souveraineté ni de satisfaire aux revendications de classes populaires qu'il perçoit composées de sous-humains.

Il se comporte en véritable « gérant de colonie » dont la fonction est d'obéir uniquement aux ordres de l'impérialisme.

En agissant ainsi, Moise joue cartes sur table. Ses gestes et faits, son silence même témoignent de sa volonté de renforcer sur le pays la domination des puissances impérialistes, particulièrement ceux du Core Group. L'idéologie pour justifier cette domination ne l'intéresse pas.

En écrivant cet article dans un journal étatsunien, il demande à ses tuteurs de Washington de l'appuyer dans sa quête de former un gouvernement envers et contre toutes formes de revendications venant du peuple et de l'opposition.

Entre temps, pendant que Jovenel cherche l'appui de l'Empire (en l'offrant toutes formes d'opportunités, l'une d'entre elles consiste de mettre à son service nos terres, de les transformer en agro-business), le peuple continue de subir terreur et répression.

Voilà pourquoi la lutte pour renverser ce régime sanguinaire est plus que jamais à l'ordre du jour. Aujourd'hui, si le gouvernement illégitime de Jovenel Moise ainsi que ses acolytes du PHTK ont perdu le combat idéologique, ils mettent tout en œuvre pour garder le pouvoir par la force brute, les assassinats et les massacres.

Nous de la diaspora, continuons notre support aux luttes du peuple haïtien. Manifestons partout pour dénoncer le régime macoute et néocolonial des tèt kale.

Vive un État haïtien souverain au service du peuple ! Vive la lutte du peuple haïtien !

Le Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l'Occupation d'Haïti
Pour authentification,
Renel Exentus
Ricardo Gustave
Montréal, le 18 juillet 2019
Contact : rehmoncohaiti1915@gmail.com

Classified
Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

Kwa Bosal

Nan mitan zantray Kwa Bosal
Souflantchou ak boujwa san sal
Souflantchou palmantè voksal
Marinen makòn mago nan bosal
Nan tout jimnastik koulè sal
Fè konfyolo mare de grenn bal
Pou lizyè lapè pa janm nòmal
Lejou lannwit lakou Kwa Bosal
Lespri lapè pa janm konn kè kal
Souf madan Sara gen gou kakosal

Nan branch bab blanch Lasalin
Nan renyen kokad manzè lalin
Vye boujwa bandi karaktè vèmin
Kontrebandye bandilè pil babin
Fware zèl lespwa douvanjou kouzin
Pyafe rèd sou galri vijinite ti Jasmin
Simaye pepinyè vyolans nan fon kin
Filange kadav inosan ak kout koulin

Sou zantray Kwabosal a tout lè
Chèf boukman bay kandida mizè
Sou zantray Kwabosal fyèl anmè
Palmantè fè zewo ekzamen karaktè
Palmantè santi bouk kabrit Bèlè
Minwi inè sonnen lanbi milyonè
Milyonè nan mitan lanmè malè
Milyonè nan jimnastik gwòg dilè
Balondò nan chanpyona raketè
Milyonè nan vote lwa pou sanginè
Milyadè nan mete jete minis vòlè
Milyadè nan vote vye bidjè malfèktè
Milyonè nan mizè lanvè fyèl lisifè
Kwa Bosal laboratwa pepinyè sanginè

J. Fatal Piard
23 jiyè 2019

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. No Risk. No Money Out Of Pocket. For Information Call 877-225-4813

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FINANCE

Denied Social Security Disability? Appeal! If you're 50+, filed for SSD and denied, our attorneys can help get you approved! No money out of pocket! 855-478-2506

HEALTH

Finally, affordable hearing aids!! High-quality Nano hearing aids are priced 90% less than other brands. Buy one/get one free! 60-day free trial. 866-251-2290

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (305) 610-6913 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

TV INTERNET PHONE

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $99.97/mo. Fastest Internet. 100 MB per second speed. Free Primetime on Demand. Unlimited Voice. NO CONTRACTS. Call 1-855977-7198 or visit http://tripleplaytoday.com/press

TV INTERNET PHONE

Get DIRECTV! ONLY $35/month! 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-534-6918

Revue du disque de Klass « Ret nan liy ou »

Par Ed Rainer Sainvill

Toujours dans la même lignée que celle qui a caractérisé les deux précédentes productions : ***''Fè l vini avan"*** et ***''Fèl ak tout kè ou"***, la bande à Richie et Pipo a remis ça, dans une nouvelle œuvre qui se veut le paradigme d'un genre qui ne tient pas à bousculer ses références. En effet, ***''Ret nan liy ou"*** renferme une tonalité qui tient à affermir les bases d'un groupe qui fait courir le grand public, et dans ce cas, n'a point d'intérêt à réévaluer quelque chose qui n'en a nullement besoin. C'est ainsi que dès l'entame de la pièce introductive : ***''Twou vid"***, on revit toutes les vibrations d'un schéma musical qui occupe le haut du pavé dans la scène ambiante, depuis plus d'un lustre. Sur une allure vivace et des envolées de Pipo, les engueulades de Richie, les extravagances de Pozo et autres pour faire démarrer le bamboula, rien de plus. Tandis que ***''Black -out"*** est joué sur un tempo modéré, un synthé synchronisé, des cordes harmoniquement adaptées, des percussions timorées. Ce qui permet à Pipo de mettre à nu son *''pitch"* florissant sans galvauder les octaves. Un coup de clarté. Etre à la fois un vocaliste technique et caractéristique.

''Ret nan liy ou" nous est servi dans du ***konpa*** musclé, avec des combinaisons qui nous sont bien familières : cordes, pédales, vent, percussions, voix qui nous renvoient tous au lieu commun, comme un pétaradant leitmotiv. Mais, tout coule comme ça se doit, grâce à des intervenants qui savent bien comment s'y prendre. ***''Klike sou li"*** est du ***konpa*** tout en ballade, harmonieusement concocté, sans bousculade, pendant que toutes les sections s'y adonnent avec flair, spécialement les cordes et synthés, dans des antiennes qui sont les marques déposées du groupe. Permettant ainsi que Pipo puisse s'investir avec suffisance pour délivrer des vocalises tout en" *vibrato*". Cependant, il doit aussi maitriser son *''crescendo"*. ***''Kout papa"***, est une autre trouvaille de Richie, dans sa démarche de diseur (et 'rubrique' de choses et gens vus et entendus}. Un style qu'il a fini par faire sien. Un peu de ***raga-tone*** infusé de katas que Richie (le chanteur) a gratifié avec son exubérance habituelle. Et puis, la démarche peut-être contagieuse à la danse.



''Lanmou pafè", nous offre en prélude, un slow en anglais sur un clavier tout en pianissimo ; dans lequel Pipo veut faire étalage de sa capacité de crooner. Et lorsque tout a transité sur du ***konpa*** langoureux, il continue mordicus à maintenir l'orchestre à coups de bonds vocaux, soutenu en ce sens par Pozo, qui a su bien le chaperonner dans des riffs référentiels, un synthé orchestral dans une démarche bien syncopée qui donne des idées de s'emballer. On regrette que la bande à Richie n'ait pas su explorer cette approche qui aurait permis à Pipo de mieux s'extérioriser. ***''Respekte fanm"***, avec une illustration à la ***passa -doble*** et des débordements de ***rabóday***, Richie a encore mis à profit une de ses marques signatures. Toujours conçue pour la chaude ambiance. Mais, attention à ne pas trop en abuser. Quant à, ***"Joyeux Noël"***, réservons-nous le droit de la revisiter au moment approprié, car mal venue dans cette période de l'année. Ce qui ressemble à une façon délibée de boucher un trou.

Alors au lieu de ce pétard mouillé n'aurait-il pas fallu mettre l'accent sur la lutte du peuple haïtien ? On sait que « Klass » » comme d'ailleurs les autres groupes, a coutume d'apporter leur contribution dans le lyrisme combattif : ***Nou se Ayisyen, Anmwe sekou etc.*** Mais, le contexte actuel demande plus que de la théorie. Et les artistes doivent comprendre que le changement va arriver, avec ou sans eux, s'ils s'acharnent à ménager la tête du consortium qui est en train de détruire le pays. Et ne pas pointer Barnabé du doigt, comme le public le mérite. En compte, avec 8 morceaux (-1), seulement à offrir, le « Klass » a le droit d'être inquiet . Malgré tout, la bande à Richie, Pipo, Pozo, Nuxon et compagnie semble bien détenir le momentum et donc, garde le moral, et un délire de confiance. Mais, d'après les constats, les indicateurs demeurent inquiétants.

Puisque l'album #1 était bien meilleur que le second, qui de son côté surpasse le 3ème. Et c'est ce qu'on appelle une pente descendante. Car, ***''Ret nan liy ou"*** malgré sa joie de vivre, n'a pas su mettre vraiment sur des charbons ardents, tout en tenant sa promesse de rester dans sa ligne. Toutefois, avec son compte actuel, c'est peut-être normal que le groupe puisse s'asseoir sur ses lauriers et profiter d'un capital qui est au fixe. Cependant, prenez garde de ne pas déprécier le profit dans le conservatisme. Puisqu'une qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.